



plan d'action local pour l'économie et l'emploi



concerter
développer
promouvoir



Coordination, recherche et rédaction

Jonathan Palardy, agent de développement économique
Denyse Piché, adjointe administrative
Denis Sirois, directeur général
Katya Vanbeselaere, agent de liaison

Partenariats

La CDÉC Centre-Nord remercie les partenaires publics qui soutiennent financièrement sa mission :



La CDÉC Centre-Nord remercie aussi les institutions financières qui collaborent à ses outils de financement :



Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Diffusion

Ce document est une publication de la Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Centre-Nord. Vous pouvez le télécharger au www.cdec-centrenord.org sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications.

Printemps 2011

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ŒUVRER ENSEMBLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DE NOTRE MILIEU!

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2011-2014. Ce plan résulte d'une démarche qui a mobilisé de nombreux acteurs du développement économique et social de notre arrondissement. Nous remercions très chaleureusement les membres du conseil d'administration, les très nombreux acteurs socioéconomiques de tous horizons, les membres du personnel et les partenaires publics pour leur précieuse contribution.

Le PALÉE 2011-2014 est un plan de développement économique communautaire, c'est la mission même de *notre* CDÉC Centre-Nord! L'idée maîtresse de cette approche de développement local, ce qui la distingue des autres modèles de développement et qui en fait le succès, c'est de s'appuyer sur les forces en présence, de miser sur ce qui existe et de construire ce qui manque afin que toute une communauté puisse aller plus loin.

Le PALÉE 2011-2014 s'inscrit dans la foulée du PALÉE précédent. Quoique des progrès significatifs sont observables quotidiennement, la lente évolution sociodémographique et l'état de l'économie locale justifient la poursuite de la plupart des efforts déjà en cours. Il convenait cependant d'actualiser les orientations stratégiques afin de témoigner de l'évolution de notre communauté et des acteurs socioéconomiques qui l'animent. Le PALÉE 2011-2014 propose donc un énoncé de vision basé sur la construction d'une communauté cohérente et investie dans le développement durable ainsi que trois (3) grandes orientations stratégiques relatives à la valorisation de la main-d'œuvre avec ou sans emploi, du développement des entreprises ainsi que de l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail. L'actualisation des compétences, la concertation et la mise en valeur des réalisations de notre communauté sont aussi au centre de ce plan.

La CDÉC Centre-Nord considère que les résidents, les travailleurs et les acteurs socioéconomiques de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension construisent quotidiennement une communauté dynamique et porteuse d'un avenir stimulant au sein de la ville de Montréal. De nouveaux leaderships émergent au sein de la population et chez les dirigeants d'entreprises et d'organismes. De plus en plus d'entrepreneurs à but lucratif ou d'économie sociale choisissent de s'établir dans notre communauté pour y prospérer et créer de la richesse. Les relations interculturelles, plus que jamais, constituent une toile de fond à la fois colorée et dynamique. Bref, la CDÉC Centre-Nord est d'avis que la communauté de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension affiche une cohésion sociale en pleine ascension et peut, dans un esprit de solidarité économique et sociale, laisser libre cours à ses aspirations de prospérité et d'équité.

Nous croyons que le PALÉE 2011-2014 de la CDÉC Centre-Nord est un outil pour œuvrer ensemble au développement économique communautaire de notre milieu! Nous souhaitons qu'il suscitera enthousiasme et participation à une action collective pour le développement de cet arrondissement où nous avons beaucoup à accomplir, ensemble, afin que la vie de tous soit meilleure.

C'est à cela que la CDÉC Centre-Nord s'emploiera au cours des prochaines années. Avec vous, tous ensemble!

Christian Houle
Président

Denis Sirois
Directeur général

SOMMAIRE

CONTEXTE

Le processus de préparation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2011-2014 est à la fois tributaire de la mission de développement économique communautaire de la CDÉC Centre-Nord ainsi que des ententes de service conclues avec la Ville de Montréal, Emploi-Québec et Développement économique Canada. Ainsi, le PALÉE 2011-2014 s'intéresse tant aux mandats de soutien à l'entrepreneuriat privé et collectif, au développement de la main-d'œuvre, à la concertation des acteurs socioéconomiques, au soutien des initiatives en employabilité qu'au développement de projets structurants pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

À la fois document de planification triennale et réflexion stratégique mobilisatrice, le PALÉE 2011-2014 vise à orienter le développement socioéconomique de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Il brosse un portrait socioéconomique du territoire, dégage un diagnostic et définit des orientations stratégiques en matière d'entrepreneuriat, d'emploi et de développement local. Le PALÉE 2011-2014 prend en compte les orientations et plans d'action des acteurs locaux ainsi que des intervenants régionaux et nationaux. Il propose aussi des stratégies, des actions et des politiques d'investissement adaptées aux priorités et objectifs identifiés. De plus, il soumet aux autorités publiques plusieurs recommandations visant à améliorer les conditions de vie dans la communauté ou le contexte de développement local.

DÉMARCHE

La CDÉC Centre-Nord inscrit le PALÉE 2011-2014 dans une démarche de développement économique communautaire et souhaite par sa réalisation contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Sous la supervision du Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord, la préparation du PALÉE 2011-2014 a suivi la démarche suivante :

- ✓ Actualisation du portrait socioéconomique du territoire d'après les données de 2006 ou plus récentes (octobre 2010 à décembre 2010);
- ✓ Mise à jour du diagnostic du territoire (octobre 2010 à décembre 2010);
- ✓ Consultations ciblées sur les enjeux et les priorités (novembre 2010 à février 2011) :
 - Consultation des acteurs locaux ou régionaux en regard des thèmes suivants :
 - Dimension sociale du développement durable;
 - Dimension économique du développement durable;
 - Dimension environnementale du développement durable;
 - Développement de l'emploi;
 - Économie sociale;
 - Image et promotion de l'arrondissement;
 - Consultation des élus municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que des dirigeants des tables intersectorielles et multi-réseaux du territoire, de la direction de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ainsi que des Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension;
- ✓ Adoption du PALÉE 2011-2014 par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord et transmission au Conseil de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour fins de ratification (mars 2011);
- ✓ Lancement du PALÉE 2011-2014 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle (juin 2011).

PLAN D'ACTION

La CDÉC Centre-Nord considère que les résidents, les travailleurs et les acteurs socioéconomiques de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension construisent

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

quotidiennement une communauté dynamique et porteuse d'un avenir stimulant au sein de la ville de Montréal. En effet, la communauté est le théâtre de plusieurs projets d'envergure qui redéfiniront l'environnement social, culturel, urbain et économique. Ces projets sont parfois locaux, parfois métropolitains puisqu'ils se développent dans les arrondissements limitrophes. Dans tous les cas, de nouveaux leaderships émergent au sein de la population et chez les dirigeants d'entreprises et d'organismes. De plus en plus d'entrepreneurs à but lucratif ou d'économie sociale choisissent de s'établir dans notre communauté pour y prospérer et créer de la richesse. Les relations interculturelles, plus que jamais, constituent une toile de fond à la fois colorée et dynamique. Bref, la communauté de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension affiche une cohésion sociale en pleine ascension et peut, dans un esprit de solidarité économique et sociale, laisser libre cours à ses aspirations de prospérité et d'équité.

C'est en ce sens que la CDÉC Centre-Nord entend appuyer les ambitions de la communauté et propose la vision d'avenir suivante :

« La CDÉC Centre-Nord, en tant que regroupement d'acteurs sociaux et économiques ainsi que de citoyens, entend contribuer au développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et propose la vision d'avenir suivante :

- ✓ *Une communauté apprenante qui s'engage dans le développement durable.*
- ✓ *Une communauté inclusive et ouverte, riche de sa diversité culturelle.*
- ✓ *Un lieu où il fait bon vivre, apprendre, entreprendre et travailler et se divertir.*
- ✓ *Une destination d'affaires, où investir et réussir est possible.*
- ✓ *Un milieu où l'activité culturelle est valorisée et ouverte sur le monde.*
- ✓ *Un arrondissement qui, fort de la dynamique de ses quartiers, fort de l'appartenance de ses résidents, contribue avec fierté à l'essor de Montréal.»*

La CDÉC Centre-Nord met de l'avant trois (3) orientations stratégiques, lesquelles placent aussi l'actualisation des compétences, la concertation et la mise en valeur des réalisations de notre communauté au centre de ce plan, soit :

<p>Arrimer la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail</p> <p>La CDÉC Centre-Nord entend repérer les nouvelles tendances du marché du travail afin de mieux cibler les projets de développement de la main-d'œuvre ainsi que favoriser un développement économique créateur d'emplois.</p>
<p>Accompagner les promoteurs et les dirigeants d'entreprises</p> <p>La CDÉC Centre-Nord entend favoriser la diversification et le dynamisme de l'économie locale et soutenir les projets de démarrage, de relève, d'expansion et de consolidation d'entreprise à but lucratif ou d'économie sociale.</p>
<p>Contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail</p> <p>La CDÉC Centre-Nord entend favoriser les projets qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable et qui contribuent à la construction de la cohésion sociale.</p>

Par ailleurs, la CDÉC Centre-Nord présente un sommaire des orientations et modalités propres à ses outils de financement.

Enfin, la CDÉC Centre-Nord émet des recommandations aux institutions publiques sur les moyens à déployer pour appuyer le développement local.

REMERCIEMENTS

Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2011-2014 résulte du travail concerté et rigoureux, qui a mobilisé les employés, les administrateurs et de nombreux partenaires de la CDÉC Centre-Nord. Nous remercions aujourd'hui les personnes suivantes pour leur apport à ces travaux exigeants et pour leur appui indéfectible.

Les **membres du Conseil d'administration** qui ont validé les composantes du PALÉE à chacune des étapes : Marcelle Bastien (Centre de loisirs communautaires Lajeunesse), Louis Bénard (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Frantz Benjamin (conseiller municipal Saint-Michel), Priscilla Bittar (CSN), Pierre Brassard (Journal communautaire Le Monde), Claude Bricault (Journal Saint-Michel), Perry Calce (PEYO), Nicole Cloûatre (CSSS Cœur-de-l'Île), Andrée Dubé (Centre Gabrielle-Roy), Elisabeth Dembil (Carrefour de liaison et d'animation multiethnique), Cadleen Désir (Déclit), Robert Dion (Dynamo Théâtre), Emmanuel Dubourg (député de Viau), Andres Fontecilla (Conseil communautaire Solidarités Villeray), Mario Gagnon (CSSS Saint-Léonard – Saint-Michel), Odette Gendron (Emploi-Québec), Christian Houle (FTQ), Josée Kenny (Carrefour populaire Saint-Michel), Mario Lapointe (résident), Serge Laverdière (résident), Elsie Lefebvre (conseillère municipale Villeray), Elise Martel (Emploi-Québec), Charles Morisset (CDÉC Centre-Nord), Nelson Ossé (Corporation de gestion des loisirs du Parc), Martine Paulet (VIA Gestion), Denis Sirois (CDÉC Centre-Nord), Gerry Sklavounos (député de Laurier-Dorion), Nizam Uddin (résident).

Les très **nombreux partenaires et membres**, de tous les quartiers et de tous les horizons, qui ont participé aux consultations :

- ✓ **Dimension sociale du développement durable** : Marie-Ève Allaire (Mountain Equipment Coop), Marc Belley (Takt-Etik), Christian Corbeil (CDR Montréal – Laval), Henri Haché (CJE Montréal – Centre-Nord), Mélissa Harvey (Zorah Bioscosmétiques), Antoine Makitou (CJE Montréal – Centre-Nord), Benard N'Dour (Caisse d'économie solidaire), Yolaine Plante (Eureka! Art et dialogue interculturel), Christine Simard (CSSS Cœur-de-l'île).
- ✓ **Dimension environnementale du développement durable** : Marie-Luc Arpin (Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services), Stéphane Cardi (Projet Transport actif dans Villeray), Simon Racine (Vrac Environnement), Marie Reumont (Projet d'action consommation tranquille), Jérôme Ribesse (Synergie Santé Environnement).
- ✓ **Dimension économique du développement durable** : Claudine Carpentier (Chambre de commerce de l'Est de Montréal), Faya Dequoy (Ek San Créations), Francis Giguère (Info-Opportunités), Souheil Khoury (Pâtisserie Villeray), Louise Langevin (Emploi-Québec), Mario Lapointe (résident), Jocelyne Munger (Mon projet d'affaires), Josée-Anne Richard (Ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation), Mourad Romdhane (Restaurant L'Enchanteur et représentant de l'Association des commerçants et travailleurs autonomes de Villeray), Yvan Ross (Centre de recherche informatique de Montréal), Danny Roy (CRÉ de Montréal), Louise Roy (Mon projet d'affaires), Dominic St-Pierre (Simbioze), Christian Wopperer (Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal).
- ✓ **Image de l'arrondissement** : Zoé Beaudry (Tohu), Lise Bélisle (Coopérative Jarry/2^e), Patricia Bergeron (artiste), Pierre Brassard (Journal Le Monde), Claude Bricault (Journal Saint-Michel), Marie-Sophie Couture (Convercité), Arnold Fox (Colliers International), Sylvain Lacasse (Lacasse Communications), Marie-Line Paquet (Tohu), Yolaine Plante (Eureka! Art et dialogue interculturel), Simon Racine (Vrac Environnement), Daniel Richer (Journal Progrès Villeray – Parc-Extension), Martin Robichaud (collaborateur interculturel).
- ✓ **Économie sociale** : Paula Barsetti (Conseil de développement culturel Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Antoine Beaupré (Réseau Koumbit), Carole Brousseau (Zoothérapie Québec), Céline Charpentier (CSMO – économie sociale et action communautaire), Anyle Côté (CRÉ de Montréal), Stéphane Guérard (Coopérative de travail Interface), David Lavoie (Théâtre aux Écuries), Martin Lebarbé (Emploi-Québec), Pierre McDuff (Théâtre des Deux Mondes), Pierre Potvin (La Cenne), Anne-Marie Putigny (Institut du Nouveau Monde), Simon Racine (Vrac Environnement).

- ✓ **Développement de l'emploi** : Jacque Line Bader (Objectif Jeunesse +), François Béchard (Tohu), Jean Champagne (Chambre de commerce de l'Est de Montréal), Geneviève Ducharme (Hébergeur de Parc-Extension), Jean Dupont (Centre William-Hingston), Amina Elgari (Novaide), Odette Gendron (Emploi-Québec), Francine Grégoire (Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre), Djamel Eddine Hammoun (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles), Andrée Lafrenière (CJE Montréal – Centre-Nord), Patricia Lapierre (Détail Québec), Hugues Leroux (Emploi-Québec), Françoise McDonald (CSSS de la Montagne), Jacques Monette (Novaide), Anne Rigaud (Emploi-Québec), Gérard-Charles Valente (Citoyen).
- ✓ **Enjeux de l'arrondissement et des quartiers** : Isabelle Asuncao (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Marie-Claude Besner (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Emmanuel Dubourg (député à l'Assemblée nationale de Viau), Andrés Fontecilla (Regroupement de développement de Villeray), Benoît Lacroix (Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Elsie Lefebvre (conseillère municipale de Villeray), Yves Lévesque (Vivre Saint-Michel en santé), Thomas Mulcair (député fédéral d'Outremont), Massimo Pacetti (député fédéral de Saint-Léonard/Saint-Michel), Simon Racine (Vrac Environnement), Anie Samson (maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), Gerry Sklavounos (député à l'Assemblée nationale de Laurier-Dorion).

Le **personnel de la corporation** qui a contribué à la démarche et qui assurera la réalisation de ce plan : Sonia Arseneault (agente de développement de la main-d'œuvre), Lyne Beauvilliers (agente de développement de l'entrepreneuriat collectif), Myriam Dery (agente de développement de l'entrepreneuriat collectif), Daniel Desnoyers (conseiller en emploi auprès des individus), Fanny Diasso (conseillère en emploi auprès des entreprises), Christine Gilbert (agente de développement de la main-d'œuvre), Madeleine Houle (agente de développement de la main-d'œuvre), Jean-François Jetté (conseiller en gestion et financement), Charles Morisset (agent de développement économique), Jonathan Palardy (agent de développement économique), Denyse Piché (adjointe administrative), Stéphanie Ramdé (agente de développement de l'entrepreneuriat collectif), Estelle Robitaille (conseillère en gestion), Marie-Claude Simard (conseillère en gestion), Denis Sirois (directeur général), Katya Vanbeselaere (agente de liaison).

Les **autorités de l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension** qui ont appuyé la démarche.

La **Ville de Montréal, Emploi-Québec** et **Développement économique** Canada pour leur appui financier.

Les **Fonds locaux de solidarité FTQ**, la **Caisse populaire Cité-du-Nord**, la **Caisse populaire Papineau – Jean-Talon** pour leur implication dans les outils financiers de la CDÉC Centre-Nord.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et du directeur général	3
Sommaire	4
Remerciements	6
Table des matières	8
1. Présentation de la CDÉC Centre-Nord.....	9
1.1. Mission et objectifs	9
1.2. Développement économique communautaire	9
1.3. Vision de cohésion sociale : communauté apprenante et développement durable	10
1.4. Partenariats avec les institutions publiques	11
1.5. Partenariats avec les institutions financières	13
1.6. Structure organisationnelle	13
1.7. Offre de services	15
1.8. Outils de financement	16
2. Bilan du PALÉE 2008-2011.....	18
2.1. Démarche et orientations	18
2.2. Contribution au développement local – faits saillants	19
2.3. Services aux entreprises et aux organismes	24
2.4. Vie corporative	27
2.5. Principes directeurs pour 2011-2014	29
3. Préparation du PALÉE 2011-2014.....	30
3.1. Cadre de travail	30
3.2. Démarche	30
4. Portrait sommaire du territoire.....	31
4.1. Profil sociodémographique	31
4.2. Activité économique	35
5. Diagnostic territorial.....	37
5.1. Au plan territorial et des infrastructures	37
5.2. Au plan sociodémographique	38
5.3. Au plan économique	39
5.4. Au plan du développement de l'emploi	40
6. Contexte du PALÉE 2011-2014.....	41
6.1. Contexte local	41
6.2. Contexte régional	42
6.3. Contexte national	47
7. Énoncé de vision et orientations stratégiques.....	49
7.1. Énoncé de vision	49
7.2. Orientations stratégiques	50
8. Outils de financement.....	53
8.1. Principes directeurs	53
8.2. Outils de financement	54
9. Recommandations aux partenaires publics.....	57
9.1. Ville de Montréal	57
9.2. Gouvernement du Québec	58
9.3. Emploi-Québec	59
Annexe A : Historique de la CDÉC Centre-Nord	61
Annexe B : Carte synthèse des orientations locales d'aménagement	63
Annexe C : Composition du conseil d'administration au 1 avril 2011	64
Annexe D : Composition de l'équipe au 1 avril 2011	65
Annexe E : Attentes signifiées par le Conseil d'arrondissement	66
Annexe F : Partenaires de la CDÉC Centre-Nord	68

1. PRÉSENTATION DE LA CDÉC CENTRE-NORD

1.1 MISSION ET OBJECTIFS

Depuis sa fondation en 1989¹, la CDÉC Centre-Nord s'inscrit dans le mouvement du **développement économique communautaire**. Elle a pour mission de *développer et consolider l'activité économique et l'emploi dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, soutenir le développement socioéconomique de la population locale, ainsi que lutter contre l'exclusion sociale.*

Conformément à sa mission de développement économique communautaire, la CDÉC Centre-Nord poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Regrouper des citoyens et citoyennes et des représentants et représentantes des organismes de l'arrondissement intéressés au développement économique communautaire.
- ✓ Favoriser la prise en charge du développement économique local par les populations du milieu.
- ✓ Stimuler la création d'emplois de qualité et stables par l'entremise d'une concertation locale.
- ✓ Promouvoir et engendrer des initiatives socioéconomiques locales, en leur fournissant un appui technique et financier.
- ✓ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, à l'expansion et à la consolidation du tissu socioéconomique des quartiers desservis.
- ✓ Rejoindre les populations cibles afin de les impliquer dans ce processus.
- ✓ Travailler afin d'augmenter l'employabilité de personnes issues de groupes sociaux défavorisés.
- ✓ Administrer tout autre mandat, programme ou activité compatible avec ses buts et objectifs.

1.2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Les initiatives et les interventions de la CDÉC Centre-Nord s'inscrivent dans la mouvance du développement économique communautaire. Cette approche se distingue des autres modèles de développement économique en ce qu'elle mise sur les acteurs et les forces de la communauté de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, qu'elle suppose l'identification concertée des besoins et des opportunités de développement ainsi que le déploiement d'actions concertées et diversifiées. La CDÉC Centre-Nord considère que les actions qu'elle mène seule ou avec ses partenaires doivent :

- ✓ Fonder le changement sur les ressources et les forces de la communauté.
- ✓ Mettre à contribution des ressources extérieures à la communauté.
- ✓ Poursuivre des résultats à long terme.

Pour la CDÉC Centre-Nord, il importe que l'action dépasse la seule dimension économique pour aussi englober les déterminants de la santé d'une communauté et des personnes qui la composent². Cette approche globale de développement économique et social conjugue cinq (5) dimensions distinctes :

- ✓ La *dimension économique* : le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services.

¹ Voir annexe A pour l'historique de la CDÉC Centre-Nord

² Les déterminants de la santé sont le niveau de revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'éducation, l'emploi et les conditions de travail, les environnements sociaux, les environnements physiques, les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle, le développement de la petite enfance, le patrimoine biologique et génétique, les services de santé, le sexe, la culture. Voir Organisation mondiale de la santé, *Les déterminants de la santé : les faits*, 2004 ainsi que Larry Hershfield, *Les déterminants de la santé : une histoire sans fin*, Réseau canadien de la santé (RCS), 2001.

- ✓ La *dimension locale* : la mise en valeur des ressources locales ainsi que la contribution des ressources externes dans une démarche partenariale.
- ✓ La *dimension sociale et politique* : la réappropriation par la population résidante de son devenir économique, culturel et social.
- ✓ La *dimension environnementale* : la promotion de pratiques et la réalisation de projets permettant d'améliorer la qualité du cadre physique de vie.
- ✓ La *dimension communautaire* : la détermination de la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace du «vivre ensemble» et du secteur communautaire en tant que dispositif associatif premier de revitalisation.

Véritable approche de revitalisation urbaine intégrée, le développement économique communautaire privilégie les actions multiples et simultanées, l'implication dans les lieux de concertation multi-réseaux et intersectoriels.³ Ainsi, la CDÉC Centre-Nord entend agir dans un cadre où les enjeux et les projets sont diversifiés, multiples et simultanés, soit :

- ✓ *Multi-secteurs* : cadre bâti, formation, éducation, sécurité, économique, etc.
- ✓ *Multi-échelles* : voisinage, quartier, ville, agglomération.
- ✓ *Multi-sphères* : public, communautaire, privé, associatif.
- ✓ *Multi-niveaux* : individus, organisations, réseaux.
- ✓ *Multi-partenaires* : acteurs sociaux et économiques ainsi que citoyens.

1.3 VISION DE COHÉSION SOCIALE : COMMUNAUTÉ APPRENANTE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour la CDÉC Centre-Nord, le développement économique communautaire est un véhicule de choix dans l'amélioration des conditions propices à une meilleure **cohésion sociale** dans l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. La cohésion sociale est un ensemble de processus sociaux qui contribuent à ce que les individus aient le sentiment d'appartenir à une même communauté et se sentent reconnus comme appartenant à cette communauté.⁴ La CDÉC Centre-Nord considère que la cohésion sociale est tributaire de l'**innovation sociale**⁵, partant de la constitution d'une **communauté apprenante** et de l'adoption de pratiques diversifiées de **développement durable**. Ainsi, en 2008, la CDÉC Centre-Nord a adopté une vision d'avenir misant sur l'amélioration des conditions propices à une meilleure cohésion sociale⁶.

³ Voir Gérard Divay, *Les approches intégrées de développement social et urbain: enjeux et défis*, INRS UCS, mars 2005

⁴ Voir Jane Jenson, *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1998 et Jane Jenson et al. *Social Cohesion : The State of the Research*, Canadian Policy Research Networks, Discussion paper F. 22, 2002.

⁵ Comme pour l'innovation technologique, les innovations sociales se produisent dans des lieux précis et à des moments déterminés. Elles sont expérimentées dans des organisations (entreprises, corporations, organismes à but non lucratif, etc.), ce qui donne lieu à des processus où l'innovation se diffuse dans le temps et dans l'espace à travers des tensions et des compromis. La rapidité et l'ampleur de la diffusion de l'innovation dépendent du secteur d'activités et de la dynamique d'acteurs dans lesquels s'insère l'organisation innovante. Elles dépendent aussi de la capacité de l'organisation d'établir un rapport de forces qui renverse les blocages sociaux et culturels posant obstacle à sa diffusion. C'est pourtant par la diffusion des innovations sociales à un grand nombre d'organisations et par leur adoption par une diversité d'acteurs que leur institutionnalisation peut avoir lieu, permettant ainsi à la société de se transformer. (...) Les innovations sociales sont donc l'œuvre d'acteurs sociaux qui agissent dans des contextes institutionnels précis. (...) L'innovation sociale prend ainsi place dans des contextes conflictuels où des acteurs sociaux, qui ont des intérêts différents, voire opposés, participent tout en les transformant à des arrangements institutionnels complémentaires mais hiérarchisés. Voir Jean-Luis Klein et al., *L'innovation sociale dans le contexte du « modèle québécois » : acteurs, composantes et principaux défis*, The Philanthropist, Vol 23, No 3 (2010)

⁶ Voir *Le PALÉE 2008-2011* au www.cdec-centrenord.org sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

Auparavant, la CDÉC Centre-Nord avait déjà pris position sur la constitution d'une communauté apprenante et le développement durable. Implicites dans sa mission, ces deux (2) préceptes sont plus que jamais au cœur des défis actuels et à venir du développement local. D'une part, dès sa création en 1989, la CDÉC Centre-Nord a priorisé l'intervention auprès des personnes et a visé la constitution d'une communauté apprenante⁷. D'autre part, dès 1993, la CDÉC Centre-Nord a intégré de manière implicite la notion de développement durable dans ses actions⁸. La conception du développement durable a certes évolué au cours des années. Aujourd'hui, la CDÉC Centre-Nord considère que les quatre (4) piliers en sont l'**économique**, le **social**, l'**environnement** et la **culture**⁹.

1.4 PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Les administrations publiques municipale, provinciale et fédérale sont des partenaires importants dans le développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. La CDÉC Centre-Nord entretient des **partenariats dans l'action** et des **ententes financières** en développement de l'entrepreneuriat avec la **Ville de Montréal**, en développement de la main-d'œuvre avec **Emploi-Québec**, ainsi qu'en développement économique local avec **Développement économique Canada**.

⁷ L'objectif d'une communauté d'apprentissage est d'augmenter le savoir collectif par l'implication de chaque participant au développement de son savoir individuel. L'apprentissage apporte de nombreux avantages aux personnes qui s'y consacrent, notamment une plus grande satisfaction sur les plans professionnel et personnel, un engagement accru dans la communauté et de meilleures chances d'être en santé. Une population qui est instruite et dont le niveau de littérature est élevé stimule la productivité économique et renforce les collectivités. Il importe de favoriser une culture d'apprentissage qui va au-delà de l'enseignement formel (de type scolaire) et qui englobe toutes les formes d'apprentissage structurées et non structurées, en milieu de travail, dans la communauté et à la maison. Une communauté apprenante se préoccupera des quatre (4) piliers d'apprentissage : *apprendre à apprendre* (acquisition de compétences et de connaissances fondamentales pour vivre en société telles la lecture, l'écriture, le calcul, les connaissances générales, la pensée critique), *apprendre à faire* (acquisition de compétences appliquées, compétences et connaissances techniques, pratiques liées à la réussite professionnelle), *apprendre à vivre ensemble* (acquisition des valeurs de respect et d'altruisme ainsi que d'aptitudes sociales et interpersonnelles, compréhension de la diversité culturelle, contribution à la cohésion sociale) et *apprendre à être* (découverte personnelle, créativité, connaissance de soi). Voir Conseil canadien sur l'apprentissage, *État de l'apprentissage au Canada : Pas le temps de s'illusionner. Rapport sur l'apprentissage au Canada 2007*, Ottawa, 2007.

⁸ L'expression «développement durable», apparaît pour la première fois en 1980 dans la *Stratégie mondiale de la conservation* de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Quelques années plus tard, elle se répandra dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir à tous*. C'est de ce rapport qu'est extraite la définition reconnue aujourd'hui : «Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.» Le développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire compte tenu de nouvelles priorités. Le développement durable s'intéresse alors à l'économique, au social et à l'environnement.

⁹ En 1996, le rapport *Notre diversité créatrice* publié par la Commission mondiale de la culture et du développement fait valoir la pertinence d'intégrer la culture dans les politiques de développement durable. Ce rapport avance que l'humanité est appelée à adopter de nouvelles formes de pensée, de nouvelles façons d'agir, de nouvelles façons de s'organiser en société, en un mot, de nouvelles façons de vivre. Il s'agit aussi de promouvoir différentes voies du développement, en étant conscient de l'influence des facteurs culturels sur la manière dont les sociétés conçoivent leur avenir et choisissent les moyens de le réaliser. Aujourd'hui, la culture est le quatrième pilier du développement durable.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ La CDÉC Centre-Nord est désignée **Centre local de développement (CLD)** par la Ville de Montréal et a développé un partenariat avec l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension¹⁰. Ses responsabilités sont de :
 - Mettre sur pied un guichet unique regroupant différents services d'aide à l'entrepreneuriat : services conseils sur l'ensemble des fonctions d'une entreprise, appui à la réalisation de plans d'affaires et d'études de faisabilité, recherche de financement, formation, référence vers des services spécialisés.
 - Élaborer et réaliser un plan d'action local pour l'économie et l'emploi.
 - Élaborer et réaliser une stratégie de développement de l'entrepreneuriat, y compris de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat de l'économie sociale en environnement.
 - Favoriser la concertation et le maillage des entreprises.
 - Agir en tant que comité consultatif auprès du module Emploi-Québec du CLE Saint-Michel.

- ✓ La CDÉC Centre-Nord et les Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension entretiennent d'étroites relations sur le terrain, notamment en matière de dépistage des nouveaux besoins en matière de développement de la main-d'œuvre, de services aux entreprises, d'appui à la concertation et de financement des organismes en employabilité et des entreprises sociales. Les responsabilités de la CDÉC Centre-Nord sont les suivantes :
 - Favoriser l'émergence et accompagner le développement d'initiatives en employabilité.
 - Animer, promouvoir et assurer la concertation d'activités liées au développement de la main-d'œuvre locale.
 - Dépister les problématiques et enjeux de la main-d'œuvre de l'arrondissement.
 - Déterminer, en concertation avec le milieu, les solutions pertinentes et le financement nécessaire à leur mise en œuvre.
 - Agir comme consultant pour la table ad hoc mise sur pied par Emploi-Québec pour assurer la gestion d'un budget visant le financement d'initiatives locales développées par le milieu.

- ✓ En qualité de mandataire de Développement économique Canada, la CDÉC Centre-Nord a pour objectifs de mobiliser les acteurs socioéconomiques du milieu et favoriser l'émergence d'initiatives de développement local. Ses responsabilités sont :
 - Réaliser des études, des veilles et des diagnostics permettant d'acquérir de l'information et une meilleure compréhension des enjeux et des réalités du développement socioéconomique.
 - Planifier l'action en menant des activités d'identification, d'orchestration et de priorisation d'actions stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre pour valoriser le développement socioéconomique du milieu.
 - Offrir des services conseils et accompagner les organismes ou les groupes susceptibles de contribuer au développement socioéconomique du milieu.
 - Mener des activités d'information et de concertation suscitant l'éveil et la mobilisation face aux enjeux et opportunités du développement local et suscitant le réseautage et l'adhésion des acteurs du développement susceptibles de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement socioéconomique.
 - Favoriser l'émulation, le transfert de connaissances et le développement des capacités des acteurs du développement socioéconomique du territoire.
 - Soutenir à court terme de nouvelles entreprises associées à des projets structurants dans le cadre d'une stratégie de revitalisation ou de développement d'un secteur d'activités.
 - Intervenir auprès d'entreprises existantes lorsque le développement de ces dernières est menacé et que l'impact socioéconomique appréhendé est majeur.

¹⁰ En vertu de l'entente CLD, l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension peut signifier des attentes à la CDÉC Centre-Nord dans l'exécution de son mandat CLD.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

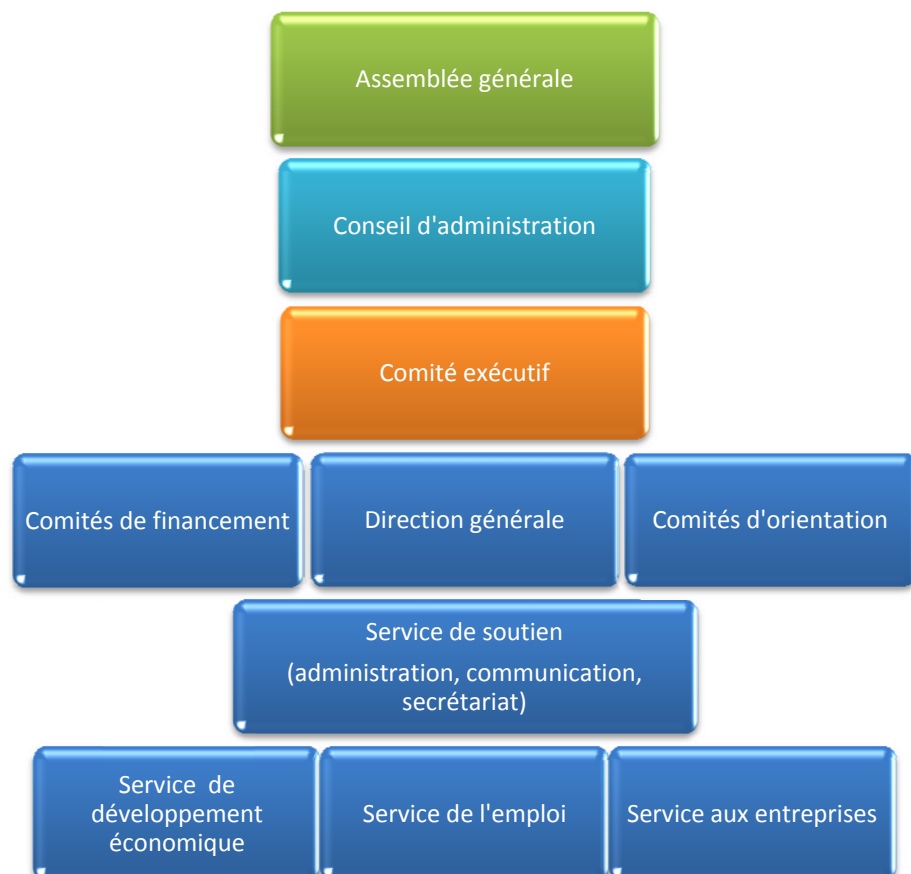
1.5 PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

La CDÉC Centre-Nord a développé des partenariats avec certaines institutions financières afin de disposer d'outils financiers adaptés aux besoins des entreprises et des organismes locaux.

- ✓ Le **Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)** résulte du partenariat entre les **CDÉC de Montréal**, dont la CDÉC Centre-Nord, la **Ville de Montréal**, le **Fonds de solidarité des travailleurs du Québec**, **Investissement Québec** et les **gouvernements du Québec et du Canada**. Le FDEM possède son propre conseil d'administration.
- ✓ Le **Fonds local de solidarité Centre-Nord** a pour partenaires les **Fonds locaux de solidarité FTQ**, la **Ville de Montréal**, le **Gouvernement du Québec** et les **Caisses populaires de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**. Ce fonds est administré par la CDÉC Centre-Nord.
- ✓ **CRÉAVENIR** a été mis sur pied en partenariat avec la **Caisse Cité-du-Nord** et la **Caisse Papineau – Jean-Talon**. Ce fonds est administré par la CDÉC Centre-Nord.

1.6 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE¹¹

La structure de la CDÉC Centre-Nord se présente comme suit :



¹¹ Voir les règlements généraux de la CDÉC Centre-Nord au www.cdec-centrenord.org sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Règlements

*Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011*

- ✓ **Assemblée générale**
 - Instance de décision supérieure, l'Assemblée générale établit les orientations et priorités de la CDÉC Centre-Nord.
 - Elle regroupe les membres en règle, chacun inscrit dans l'un des huit (8) secteurs suivants: communautaire, affaires et institutions financières, syndical, ethnoculturel, santé et services sociaux, éducation, culturel professionnel et résidents.
 - À noter que les représentants de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et des employés non-cadres ne sont pas membres de la corporation.

- ✓ **Conseil d'administration**
 - Les membres du Conseil d'administration sont élus ou désignés lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale.
 - Il a pour responsabilité la gouvernance de la CDÉC Centre-Nord entre deux sessions de l'Assemblée générale.
 - Il est composé de 21 membres votants (18 membres élus et 3 membres désignés), de 5 membres non votants, soit¹² :
 - 6 membres élus du secteur communautaire et de l'économie sociale;
 - 3 membres élus du secteur des affaires;
 - 2 membres élus du secteur syndical;
 - 1 membre élu du secteur ethnoculturel;
 - 1 membre élu du secteur de la santé et des services sociaux;
 - 1 membre élu du secteur de l'éducation;
 - 1 membre élu du secteur culturel professionnel;
 - 3 membres élus résidents;
 - 2 représentants désignés par le Conseil d'arrondissement;
 - 1 représentant désigné par les employé-e-s non-cadres de la CDÉC Centre-Nord;
 - Sont aussi membres du conseil, sans droit de vote : les députés à l'Assemblée nationale du Québec du territoire, les directions des Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension.

- ✓ **Comités d'orientation**
 - Les comités d'orientation ont pour mandat d'examiner toute question soumise par le Conseil d'administration et de lui soumettre des recommandations.
 - Les membres sont nommés par le Conseil d'administration.
 - Ces comités sont placés sous la responsabilité du directeur général.

- ✓ **Comités de financement**
 - Les comités de financement ont pour mandat d'analyser et d'approuver ou refuser les demandes d'aide financière soumises à la CDÉC Centre-Nord.
 - Les membres sont nommés par le Conseil d'administration.
 - Ces comités sont placés sous la responsabilité du directeur général.
 - Comité d'investissement commun (Fonds local d'investissement, Fonds local de solidarité, Programme Jeunes promoteurs, Fonds de développement Emploi-Montréal, CRÉAVENIR);
 - Comité du Fonds d'économie sociale.

- ✓ **Comité exécutif**
 - Le comité exécutif est composé des quatre (4) dirigeants élus par les membres du Conseil d'administration et du directeur général.
 - Il exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le Conseil d'administration.
 - Les fonctions de dirigeants sont celles de président, vice-président, secrétaire et trésorier. La même personne peut cumuler les fonctions de secrétaire et de trésorier.

¹² Voir annexe C pour la composition du Conseil d'administration au 1 avril 2011

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ **Direction générale**¹³
 - Dirige et coordonne l'ensemble des activités et des instances de la corporation.
 - Gère ses ressources humaines, financières et matérielles.
 - Représente la corporation auprès des bailleurs de fonds, des institutions publiques, des instances de concertation, des médias.

- ✓ **Service de soutien**
 - Assure la réalisation du plan de communication interne et externe.
 - Soutient les services dans l'organisation d'événements et dans la diffusion d'informations.
 - Assure le suivi administratif et budgétaire des affaires courantes de la corporation.
 - Offre un soutien bureautique aux professionnels et à la direction.

- ✓ **Service de développement économique**
 - Favorise les projets qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable et qui contribuent à la construction de la cohésion sociale.
 - Contribue à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail.
 - Appuie la mobilisation et la concertation face aux enjeux et opportunités de développement local.
 - Soutient l'actualisation des connaissances de l'aménagement du territoire intégré chez les acteurs socioéconomiques afin de bonifier la conception des projets locaux.
 - Fait connaître les meilleures pratiques locales en matière d'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail.

- ✓ **Service de l'emploi**
 - Repère les nouvelles tendances du marché du travail afin de mieux cibler les projets de développement de la main-d'œuvre ainsi que favoriser un développement économique créateur d'emplois.
 - Appuie les arrimages entre la main-d'œuvre avec ou sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail.
 - Soutient l'actualisation des compétences chez les travailleurs et chez les dirigeants.
 - Fait connaître les bonnes pratiques locales en matière de développement, recrutement et de gestion des ressources humaines.

- ✓ **Service aux entreprises**
 - Favorise la diversification et le dynamisme de l'économie locale.
 - Accompagne les promoteurs et les dirigeants des entreprises à but lucratif et des entreprises à but non lucratif dans leurs projets de démarrage, de relève, d'expansion et de consolidation.
 - Soutient l'actualisation des compétences et des pratiques de gouvernance, de gestion des opérations, de gestion des ressources humaines, de gestion financière, de commercialisation et de communication.
 - Appuie la recherche de financement et offre des outils de financement complémentaires à ceux des institutions.
 - Fait connaître les meilleures pratiques locales en matière de démarrage ou de direction d'une entreprise.

1.7 OFFRE DE SERVICES

La CDÉC Centre-Nord offre **gratuitement** ses services aux entreprises, aux organismes à but non lucratif, aux travailleurs autonomes ainsi qu'aux chercheurs d'emploi. L'objectif poursuivi est

¹³ Voir annexe D pour la liste du personnel de la CDÉC Centre-Nord au 1 avril 2011
Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

d'appuyer le développement des compétences individuelles et collectives des personnes et des organisations et d'ainsi leur permettre d'atteindre leurs buts.

- ✓ Les clients de la CDÉC Centre-Nord sont des :
 - entreprises à but lucratif;
 - entreprises à but non lucratif;
 - coopératives;
 - travailleurs autonomes;
 - regroupements de gens d'affaires;
 - tables de concertation locale;
 - chercheurs d'emploi.

- ✓ Ces clients recherchent les services suivants :
 - démarrer une entreprise, un organisme ou une coopérative;
 - consolider une entreprise, un organisme ou une coopérative;
 - trouver du financement;
 - utiliser des espaces de travail et de réunion;
 - travailler en concertation avec leur milieu;
 - mettre en valeur leur lieu de vie ou d'affaires;
 - développer un projet d'employabilité;
 - obtenir de l'information sur l'économie ou l'emploi;
 - trouver des locaux ou des bureaux;
 - intégrer le marché du travail ou améliorer leurs conditions de travail.

- ✓ De façon générale, la CDÉC Centre-Nord leur offre :
 - information et référencement;
 - services conseils en gestion;
 - appui au développement de projets;
 - recherche de financement;
 - financement;
 - accompagnement de regroupements de gens d'affaires et de tables de concertation;
 - diffusion d'offres d'emploi;
 - appui au recrutement;
 - formation.

1.8 OUTILS DE FINANCEMENT¹⁴

Les outils de financement de la CDÉC Centre-Nord visent à favoriser le développement économique et social de l'arrondissement en soutenant le financement et la recherche de financement des entreprises à but lucratif, des travailleurs autonomes ainsi que des entreprises d'économie sociale et des coopératives, qu'elles soient en démarrage, en consolidation ou en expansion. La CDÉC Centre-Nord entend aussi appuyer la **viabilité et la rentabilité économique** et la **pertinence sociale** de ces organisations en termes de création et de maintien d'emplois, de recrutement de la main-d'œuvre locale et d'effets structurants sur le territoire. Elle vise aussi à appuyer le virage vers le **développement durable** des entreprises et des organisations. Toute demande d'aide financière doit être soutenue par un plan d'affaires, de consolidation ou d'expansion démontrant une viabilité, des perspectives d'avenir et un impact économique significatif. L'aide financière peut prendre la forme de **prêts avec ou sans garantie**, de **garanties de prêt**, de **capital action**, de **subventions**.

La CDÉC Centre-Nord offre les **outils de financement** suivants :

- ✓ Fonds local d'investissement (FLI)

¹⁴ Voir la section 8 pour le sommaire des politiques d'investissement de la CDÉC Centre-Nord
 Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
 Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ Fonds local de solidarité Centre-Nord (FLS);
- ✓ Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM);
- ✓ CRÉAVENIR;
- ✓ Programme Jeunes promoteurs (JP);
- ✓ Mesure Soutien au travail autonome (STA);
- ✓ Fonds d'économie sociale (FES);
- ✓ Budget de réalisation d'initiatives locales (BRIC);
- ✓ Budget d'initiatives locales (BIL).

Les outils de financement de la CDÉC Centre-Nord ont pour **priorités** ce qui suit :

- ✓ Les organisations des secteurs d'activité économique suivants :
 - production manufacturière;
 - tertiaire moteur;
 - culture;
 - technologies de l'information et des communications;
 - développement durable ou protection de l'environnement;
 - santé et services sociaux (organismes à but non lucratif seulement et ayant un partenariat formel avec les CSSS ou avec les réseaux locaux de certification);
- ✓ L'achat d'une entreprise dans un contexte de relève entrepreneuriale.

Sont aussi **admissibles** les organisations qui se distinguent par rapport au marché ou qui ont un effet structurant sur la revitalisation du milieu de par leur activité dans les secteurs suivants :

- construction;
- services professionnels;
- restauration et alimentation;
- commerces de détail;
- récréotourisme;
- organisation d'événements.

2. BILAN DU PALÉE 2008-2011¹⁵

2.1 DÉMARCHES ET ORIENTATIONS

Un plan concerté et incluant tous les champs d'intervention de la corporation

- ✓ Le PALÉE 2008-2011¹⁶ a été conçu en concertation avec les acteurs socioéconomiques locaux et régionaux. Des consultations ont été tenues afin de poser un diagnostic et d'identifier des priorités et des objectifs.
- ✓ En accord avec sa mission de développement économique communautaire, le PALÉE 2008-2011 inclut l'ensemble des mandats de la CDÉC Centre-Nord : soutien à l'entrepreneuriat privé et collectif, concertation des acteurs économiques du milieu, soutien des initiatives en employabilité et développement de projets structurants pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- ✓ Il propose un diagnostic de la réalité socioéconomique de l'arrondissement, lequel a permis à la CDÉC Centre-Nord de définir ses objectifs et de dégager des priorités d'intervention pour l'économie et l'emploi.
- ✓ Véritable outil de réflexion stratégique mobilisatrice, le PALÉE 2008-2011 a indiqué la voie à de nombreux projets d'entreprises collectives ou privées ainsi qu'à des enjeux prioritaires du développement et de l'aménagement du territoire.

Un plan inscrit dans les contextes local, régional et national

- ✓ La CDÉC Centre-Nord considère que l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension présente des réalités socioéconomiques complexes. Ces réalités sont étroitement liées à celles de la ville de Montréal, lesquelles s'inscrivent dans un contexte québécois et canadien encore plus large. En ce sens, dans ses actions, la CDÉC Centre-Nord a recherché la cohérence et la complémentarité avec les partenaires publics et a entre autres tenu compte des plans et politiques des instances suivantes :
 - **Contexte local :**
 - Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (*Plan d'affaires, Plan d'urbanisme*);
 - Vivre Saint-Michel en santé (*Chantier de revitalisation urbaine intégrée*);
 - Regroupement pour le développement de Villeray (*Forum social de Villeray*);
 - Parc-Extension (*Priorités identifiées par le groupe de relance de la concertation de quartier*);
 - CSSS Cœur-de-l'Île (*Plan d'action*);
 - CSSS Saint-Léonard/Saint-Michel (*Plan d'action*);
 - CSSS de la Montagne (*Plan d'action*);
 - Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension (*Plan d'action local*).
 - **Contexte régional :**
 - Communauté métropolitaine de Montréal (*Vision 2025*);
 - Conférence régionale des élus de Montréal (*Innover pour se développer*);
 - Ville de Montréal (*Stratégie de développement économique 2005-2010 : réussir@montréal, Politique de développement culturel, Sommet de Montréal de 2002, Plan stratégique de développement durable, Plan de transport, Plan de développement social, Plan d'urbanisme, Stratégie d'inclusion de logements durables dans les nouveaux projets résidentiels*);
 - Emploi-Québec Montréal (*Plan d'action régional*).

¹⁵ Les données quantitatives reflètent la situation le 25 février 2011 et seront actualisées le 31 mars 2011. Certaines données qualitatives pourraient aussi être mises à jour au même moment.

¹⁶ Voir le PALÉE 2005-2008 au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet *La CDÉC Centre-Nord/Publications*
Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- **Contexte national :**
 - Gouvernement du Québec (*Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Pacte pour l'emploi, Résultats 2005-2006 des CLD de l'agglomération de Montréal et de Laval, L'avantage québécois : stratégie de développement économique, Plan d'action en faveur du secteur manufacturier, Stratégie de développement durable*);
 - Développement économique Canada (*Rapport sur les plans et priorités 2007-2008*).

Un plan en adéquation avec les besoins de la communauté

- ✓ Au terme de ses consultations auprès des acteurs socioéconomiques locaux et régionaux, après la prise en compte des orientations des acteurs régionaux et nationaux, la CDÉC Centre-Nord a retenu la **vision d'avenir** ainsi que les orientations transversales et opérationnelles suivantes pour son PALÉE 2008-2011 :

« La CDÉC Centre-Nord, en tant que regroupement d'acteurs sociaux et économiques ainsi que de citoyens, entend contribuer au développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et propose la vision d'avenir suivante :

- Une communauté apprenante qui s'engage dans le développement durable.
- Une communauté inclusive et ouverte, riche de sa diversité culturelle.
- Un lieu où il fait bon vivre, apprendre, entreprendre, travailler et se divertir.
- Une destination d'affaires, où investir et réussir est possible.
- Un milieu où l'activité culturelle est valorisée et ouverte sur le monde.
- Un arrondissement qui, fort de la dynamique de ses quartiers et de l'appartenance de ses résidents, contribue avec fierté à l'essor de Montréal.

Orientations transversales	Orientations opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La constitution d'une communauté apprenante. ▪ La promotion du développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi. ▪ La consolidation et la diversification de l'activité économique. ▪ La reconnaissance de l'entrepreneuriat collectif comme producteur de richesses et de cohésion sociale. ▪ L'affirmation de la culture comme générateur de développement économique et de cohésion sociale. ▪ L'amélioration de la qualité du milieu de vie. ▪ Le rehaussement de l'image et la promotion de l'arrondissement.

2.2 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL – FAITS SAILLANTS¹⁷

Développement de la main-d'œuvre

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a poursuivi sa participation au comité *formation de la Table régionale pour le développement de l'emploi des personnes sourdes*¹⁸ afin de mettre sur pied un projet de développement de l'employabilité des personnes sourdes. Par ailleurs, la CDÉC Centre-Nord a mis de l'avant une formation en entretien ménager et amorce un projet de formation en alimentation qui sera adapté à la réalité des personnes sourdes et malentendantes. Ce

¹⁷ Voir les rapports d'activité 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 au www.cdéc-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/plans et bilans

¹⁸ Cette Table regroupe notamment le CAMO personnes handicapées et l'Office des personnes handicapées.

dernier projet sera le fruit d'un partenariat entre la CDÉC, le Centre de formation en alimentation et commerce du Québec, Emploi-Québec, le CAMO personnes handicapées, la FTQ et plusieurs entreprises du territoire.

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a continué ses travaux avec les trois (3) Centres de santé et de services sociaux du territoire¹⁹ en lien avec le développement d'un plan et de stratégies d'embauche locale. Après avoir appuyé le CSSS Saint-Léonard/Saint-Michel dans la mise sur pied d'un centre de formation de préposées aux bénéficiaires, la CDÉC Centre-Nord a initié différentes activités d'embauche locale dans la communauté. Après avoir appuyé le CSSS dans la mise sur pied d'un centre de formation de préposées aux bénéficiaires, elle accompagne le CSSS de la Montagne pour évaluer la possibilité de créer un centre de formation d'auxiliaire familiale et sociale dans le quartier Parc-Extension.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a organisé les événements de promotion de la main-d'œuvre suivants :
 - Rendez-vous de l'emploi (avril 2008): 300 chercheurs d'emploi ont pu rencontrer les recruteurs de 3 grandes entreprises ainsi que les professionnels des centres de formation professionnelle et institutions publiques
 - Participation à la Table concertation femmes de Parc-Extension jusqu'en 2009
 - En collaboration avec les Centres de formation aux adultes, organisation de deux visites des centres de formation du territoire à l'intention des étudiants
 - Tenue d'un événement visant à présenter aux entreprises locales le modèle d'insertion en emploi de personnes éloignées développé par la Tohu
 - Organisation de deux activités en lien avec les comités sectoriels de main-d'œuvre à l'intention des intervenants et directions des organismes en employabilité
 - Participation au conseil d'établissement de l'école Sainte-Croix
 - Participation à la campagne de francisation du Centre William Hingston
 - Avec Villeray dans l'Est, participation à des événements visant à faciliter l'orientation des nouveaux immigrants vers les ressources adéquates
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a accompagné une quarantaine d'organismes dans le développement et la préparation de projets de développement de la main-d'œuvre locale, dont 24 dans le cadre du Budget d'initiatives locales.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a accordé un soutien en gestion et développement des ressources humaines à une centaine d'entreprises locales.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a créé et coordonné le projet «Recruter et former une nouvelle clientèle vers un métier d'avenir» qui vise à intégrer des femmes immigrantes ayant participé au programme de formation d'aides familiales et sociales dans des emplois liés à la santé. Quarante-six femmes de l'arrondissement occupant un poste d'aide familiale et ayant un faible revenu ont été formées et occuperont des postes dans les CSSS de Centre-Nord.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué au démarrage, avec les CDÉC de l'Est de Montréal, de *Forma PME*, une mutuelle de formation au service des entreprises du territoire. Une campagne de promotion est en cours auprès des entreprises privées et sociales du territoire afin qu'elles adhèrent à cette mutuelle.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a diffusé, par courriel et sur son site Web, plus de 4 000 offres d'emploi et de formation en provenance d'entreprises, d'organismes et d'institutions du territoire.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a participé aux travaux de la Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-Nord ainsi qu'à ses comités de travail sur le réseautage et les communications. La CDÉC a également soutenu le comité de coordination de la Table afin de relancer et renforcer la concertation.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a participé au Comité revenu de Vivre Saint-Michel en santé et a coordonné le sous-comité des Grands employeurs, lequel a pour objectif d'amener les entreprises du quartier à se doter de pratiques d'embauche locale. Elle a notamment coordonné le Comité des Grands employeurs qui a obtenu un projet novateur dans le cadre de *Défi Montréal*.

¹⁹ CSSS Saint-Léonard/Saint-Michel, CSSS Cœur-de-l'Île, CSSS de la Montagne
 Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
 Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ La CDEC Centre-Nord a participé au comité aviseur d'un projet initié par Vivre Saint-Michel en santé qui vise les travailleurs à faible revenu. Ce projet permettra d'améliorer leur situation financière via l'acquisition de compétences professionnelles.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a accompagné 24 organismes dans la conception de projets de développement de la main-d'œuvre dans le cadre du Budget d'initiatives locales d'Emploi-Québec. En tout, 14 organismes ont obtenu un financement d'une valeur totale de 770 K\$, permettant la réalisation d'autant de projets de développement de l'employabilité de personnes sans emploi et éloignées du marché du travail.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a collaboré avec les CDÉC de Montréal et la direction montréalaise d'Emploi-Québec au lancement d'un nouveau service de placement assisté visant à mettre en relation les entreprises et les travailleurs ayant récemment perdu leur emploi. Ce projet-pilote couvre l'ensemble de l'île de Montréal. Depuis décembre 2010, la CDÉC Centre-Nord a appuyé une centaine de chômeurs récents dans leurs efforts de réintégration du marché du travail, a offert le service à plus d'une centaine d'entreprises locales dont plus d'une vingtaine collaborent activement.

Émulation des promoteurs et des dirigeants

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a offert près de quinze (15) ateliers de formation aux entrepreneurs et dirigeants d'entreprises et d'organismes du territoire désireux d'acquérir de nouvelles connaissances ou compétences en matière de gestion des opérations ou des ressources humaines. Quelque 200 personnes ont participé à ces ateliers qui ont porté entre autres sur les sujets suivants : *les marchés publics, un marché de 100 milliards de dollars; fiscalité pour les petites entreprises; rebondir après la tempête; préciser votre coût de revient, tenue de livres et penser et bâtir sa publicité; génération y; contremaître en usine manufacturière; techniques de réseautage; gestion des ressources humaines; normes du travail.*
- ✓ La CDÉC Centre-Nord est associée depuis plusieurs années à un collectif regroupant les CDÉC Ahuntsic – Cartierville, Rosemont – Petite-Patrie, CDEST, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est et Saint-Léonard afin d'organiser le volet local du Concours québécois en entrepreneuriat pour le district Est de l'île de Montréal. Plus de trente (30) entreprises de l'arrondissement ont participé à ce concours. Quelques-unes ont mérité des prix aux niveaux local, montréalais ou national.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a mis sur pied et anime une table réunissant des acteurs locaux et des dirigeants d'entreprises engagés dans le développement durable et la promotion de la responsabilité sociale des entreprises. La CDÉC a réalisé un sondage auprès des PME du territoire afin de mieux cerner leurs besoins en matière de responsabilité sociale.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué au Projet Entrepreneuriat Montréal, une initiative de la CRÉ de Montréal qui a pour objectifs de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des montréalais et de constituer un réseau d'organisations de développement économique. Des agents de la CDÉC ont participé aux consultations en vue de la mise en ligne du portail montréalais des ressources entrepreneuriales.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué à la gouvernance de la Coopérative de Solidarité Jarry, dont elle est membre fondateur de soutien et administratrice. Cette coopérative a fait l'acquisition d'un ancien point de service de la Caisse Cité-du-Nord et regroupe des organismes jeunesse du quartier.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a poursuivi son implication au sein du Conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité Jarry/2^e, dont elle est membre fondateur de soutien et administratrice. Située au rez-de-chaussée d'un nouvel édifice accueillant aussi une coopérative d'habitation, cette coopérative regroupe un CPE, un restaurant et un organisme de financement, toutes des entreprises à portée sociale.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué avec les CDÉC de Montréal et l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde à la création d'une bourse remise à un projet collectif d'économie sociale sur l'île de Montréal. Le concours vise la relève de 18-35 ans qui souhaite démarrer une entreprise collective à finalité sociale.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a collaboré avec la Coopérative de santé Villeray, dont elle est membre fondateur de soutien et administratrice. Cette coopérative a pour objectif de créer la première organisation de ce genre en milieu urbain au Québec.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

Concertation locale et montréalaise

- ✓ La CDÉC Centre-Nord participe à la mise sur pied d'une exposition sur les 100 ans de Parc-Extension en collaboration avec la Ville de Montréal, le Centre d'histoire de Montréal et la Société d'histoire de Parc-Extension.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué à la création de la Corporation des fêtes du 100^e anniversaire du quartier Saint-Michel.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord contribue aux travaux du *Rapprochement interculturel de Villeray* (RIV) qui a pour objectif d'établir un partenariat entre les résidents, les commerçants et l'organisme *Villeray dans l'est* dans le dossier de revitalisation du secteur Tillemont.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué à la coordination et à l'évaluation des actions posées par les acteurs du quartier de Villeray suite à l'organisation d'un forum social par le Regroupement de développement de Villeray en 2007. Un plan d'intervention pour les prochaines années est prévu.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord est impliquée dans différents volets du Chantier de revitalisation urbaine et sociale mené par Vivre Saint-Michel en santé. Elle a notamment contribué à la réalisation du plan stratégique 2009-2012, au Comité Transport, au Comité Culture, au Comité Revenu, au Comité Grands employeurs et au Conseil d'administration.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord appuie la démarche initiée par un comité composé de citoyens, d'organismes du quartier et du CSSS de la Montagne dont l'objectif est de relancer une véritable instance de concertation multi-réseaux et intersectorielle dans Parc-Extension.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord participe activement aux travaux de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal et a contribué à positionner les enjeux de développement socioéconomique de son territoire dans le plan d'action de ce regroupement de gens d'affaires, notamment la revitalisation de la carrière Saint-Michel et de la rue Jarry dans Saint-Michel, la mise en valeur du périmètre voisin de la gare d'Outremont, la requalification des vieux édifices industriels.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a contribué, en qualité de partenaire, au projet Six Continents de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal qui a pour objectif de former les dirigeants de PME en matière de diversification des marchés et d'exportation.
- ✓ La CDÉC Centre -Nord contribue aux travaux de la Table 0-5 ans dans Villeray qui a pour objectif d'œuvrer au développement des jeunes enfants du territoire. Dans ce cadre, la CDÉC Centre -Nord appuie la démarche de l'organisme Espace Famille Villeray anciennement la Jouthèque de Villeray auprès l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal afin d'obtenir le statut de Centre de ressources périnatales.
- ✓ La CDÉC a collaboré avec *Leadership Montréal*, une composante de la Conférence des élus de Montréal, qui a pour objectif de favoriser la diversité au sein des conseils d'administration des entreprises et organismes de l'arrondissement.

Revitalisation d'artères commerciales et de secteurs urbains

- ✓ La CDÉC Centre-Nord est impliquée dans le comité consultatif mis sur pied par le maire de Montréal afin d'encadrer le processus de revitalisation de la carrière Saint-Michel par un promoteur immobilier. Outre la CDÉC Centre-Nord, ce comité réunit des représentants de la ville de Montréal, de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'Emploi-Québec, de Vivre Saint-Michel en santé, des milieux communautaires et d'affaires.
 - Suite à l'adoption de la stratégie de développement et d'embauche de la main-d'œuvre locale, la CDÉC Centre-Nord a mis sur pied un groupe de travail (Grand Comité qui réunit Emploi-Québec, Service Canada, Arrondissement, Commission scolaire de Montréal, Vivre Saint-Michel en santé, Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail, Table de concertation et d'action en employabilité Centre-Nord, Smart Centres, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Centre de formation en alimentation et en commerce du détail) regroupant des acteurs locaux et régionaux spécialisés dans le domaine de l'employabilité et du commerce. Ce groupe de travail a pour objectifs de favoriser le recrutement de participants locaux, de proposer des activités de formation en lien avec les besoins des participants et des commerces, ainsi

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- que d'appuyer les employeurs. Le plan de travail, échelonné sur plusieurs années, vise tant l'ouverture du centre commercial projeté (environ 1300 emplois) que le renouvellement de la main-d'œuvre (estimation de 500 à 600 emplois par année). Deux sous-groupes, l'un pour le recrutement et l'un pour la formation ont été formés avec du personnel-terrain expert dans ces domaines. Un troisième sous-groupe sera créé au moment opportun afin de mettre en œuvre des services d'appui aux employeurs.
- Les travaux sont présentement en suspens, en attente du règlement de certaines ententes entre la Ville et le promoteur.
 - La CDÉC Centre-Nord a participé aux consultations publiques menées par l'Office de consultation publique de Montréal. Elle a présenté et diffusé un mémoire intitulé « *Le projet de requalification de la Carrière Saint-Michel – Implantation d'un complexe commercial par la firme Smart Centres : Inscrire ce projet dans les 3 axes du développement durable²⁰* ».
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a démarré un processus de planification qui visera plusieurs artères commerciales présentant un bon potentiel de mobilisation des commerçants. Les travaux portent notamment sur la rue Jean-Talon dans le quartier Parc-Extension et sur la rue St-Hubert au nord de la rue Jean-Talon. La CDÉC Centre-Nord a accompagné les gens d'affaires du Petit Maghreb dans la mise sur pied d'une association regroupant les commerçants de la rue Jean-Talon entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX. Grâce à l'appui de la CDEC Centre-Nord, l'Association du Petit Maghreb a obtenu un financement dans le cadre du Programme Réussir à Montréal (PR@M) commerce. Le financement a permis de financer 2 études : « Proposition pour une actualisation valorisante du cadre bâti et amélioration de l'ambiance commerciale du Petit Maghreb » et « Diagnostic commercial et vision de développement ». La CDÉC Centre-Nord travaille aussi avec les commerçants de la rue Jean-Talon dans le quartier Parc-Extension dans la relance de leur association.
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord a accompagné les commerçants et travailleurs autonomes de Villeray dans la mise sur pied d'une association.
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord, avec Vivre Saint-Michel en santé et le Cirque du Soleil, a mis sur pied la Société de développement OSER Jarry, qui a pour mission de favoriser le développement immobilier (résidentiel et commercial) de la rue Jarry Est. Une recherche de financement est actuellement en cours afin de produire un plan d'action et de créer une réserve financière.
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord, suite à la présentation publique du plan d'aménagement révisé du projet de Campus Outremont de l'Université de Montréal, a mis sur pied un comité de positionnement regroupant des acteurs du quartier Parc Extension²¹ afin d'interpeller la Ville de Montréal et le promoteur à propos de la génération de retombées positives pour ce quartier. L'objectif est de faire valoir les revendications exprimées par les acteurs du quartier lors des travaux de l'Office de consultation publique de Montréal, parmi lesquelles plusieurs ne trouvent pas de réponse dans le plan d'aménagement actuel, dont : approche métropolitaine et non strictement orientée vers Outremont, désenclavement du quartier Parc-Extension, planification de la zone Beaumont, développement d'une offre de logements abordables dans Parc-Extension pour les résidents du quartier afin de contrer la hausse probable des loyers, adoption de pratiques d'embauche locale par l'Université de Montréal.
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord, dans la foulée de l'abandon du projet de création d'un Centre d'hébergement pour Inuits, a lancé un processus de réflexion sur la requalification de l'Hôpital Chinois et du secteur voisin.²²
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord a réalisé une étude sur la qualité architecturale et la capacité de requalification des immeubles industriels pour les secteurs Beaumont et de Castelnau.
 - ✓ La CDÉC Centre-Nord a produit une étude de marché pour la rue St-Hubert afin d'en déterminer le potentiel de développement commercial ainsi que les positionnements possibles pour l'artère.

²⁰ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²¹ Une consultation des acteurs et citoyens du quartier Parc-Extension a été organisée par Vrac Environnement, le CSSS de la Montagne et la CDÉC Centre-Nord le 19 février 2010.

²² La Commission scolaire de Montréal, le CSSS Cœur-de-l'Île, le Regroupement de développement de Villeray et la CDÉC Centre-Nord composent ce comité.

Développement de l'industrie culturelle locale

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a coordonné une étude d'opportunité pour confirmer et consolider la vocation culturelle et artistique du Centre Jean-Marie-Gauvreau et ce, en y intégrant la Maison de la culture Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. La CDÉC a mis sur pied un comité de consultation composé de la Ville de Montréal, de l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et du Conseil de développement culturel de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ce comité a bénéficié de la collaboration de la Société d'habitation et de développement de Montréal et du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette réflexion collective aura permis de dégager une vision commune : transférer l'édifice Jean-Marie-Gauvreau vers une tenure exercée par les acteurs culturels locaux pour préserver sa mission culturelle.
- ✓ Suite à la décision de la SHDM de continuer à gérer elle-même cet édifice, la CDÉC Centre-Nord a mis sur pied un comité composé de représentants de l'Arrondissement et du Conseil de développement culturel Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension afin d'élaborer un plan visant la mise sur pied d'un centre de création pour suppléer à la perte d'un espace de répétition dans l'édifice Jean-Marie-Gauvreau (911 Jean-Talon Est). Par ailleurs, ce comité vise aussi à appuyer les démarches de l'Arrondissement auprès du Forum des équipements en vue de l'obtention des crédits nécessaires au financement du projet.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord participe à l'élaboration du projet de *La ligne Bleue* qui remplace désormais l'ancien projet de *La Toile Culturelle*. Les objectifs du projet sont maintenant les suivants : mettre en valeur la vitalité artistique et culturelle autour de la ligne bleue du Métro, encourager la participation citoyenne et faciliter l'accessibilité à la culture aux niveaux économique, social et territorial. À long terme, ce projet prendra la forme d'une entreprise d'économie sociale. Un projet pilote de parcours culturel est présentement en réalisation.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a présenté un mémoire à la Commission permanente sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie en regard du plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès Culture Montréal.²³
- ✓ La CDÉC a accompagné neuf (9) entreprises culturelles du territoire, dirigées par de jeunes artistes de la relève, afin d'obtenir un investissement de l'ordre de 702 000\$ dans le cadre de la Mesure Arts et relève du Ministère du Développement économique, de l'Industrie et de l'Exportation du Québec.
- ✓ La CDÉC Centre-Nord a été le premier partenaire financier à soutenir la mise en place de l'Espace culturel Centre-Nord (la Cenne). Cette initiative, soutenue principalement par quatre artistes entrepreneurs œuvrant dans les arts d'interprétation et dans les métiers d'art, vise à offrir un espace de création artistique où l'on répond, d'une part, à l'ensemble des besoins liés à cette création (espaces administratifs, ateliers, entrepôts et espace de répétition) et d'autre part où est favorisé, dans une ambiance conviviale, le partage des ressources et des savoirs des membres locataires.

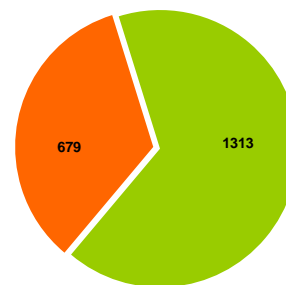
2.3 SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES

Services conseils aux promoteurs et dirigeants d'entreprises

La CDÉC Centre-Nord a offert aux promoteurs et dirigeants des entreprises à but lucratif et aux entreprises sociales du territoire une variété de services conseils :

Nombre d'interventions
Entreprises à but lucratif

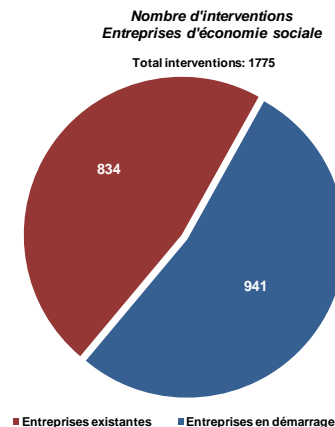
Total interventions: 1992



■ Entreprises existantes ■ Entreprises en démarrage

²³ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications
Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 5 avril 2011

- 127 entreprises ont été visitées par un professionnel de la CDEC dans le cadre de visites de prospection/dépistage.
- 171 entreprises ont fait l'objet d'interventions de soutien technique; 679 interventions techniques ont été réalisées auprès de ces entreprises.
- La CDEC a offert un soutien technique à 546 entreprises en démarrage ou projets d'entreprises pour un total de 1313 interventions.
- La CDEC a effectué des visites de prospection/dépistage auprès de 12 entreprises d'économie sociale existantes.
- Un total de 50 entreprises d'économie sociale existantes a bénéficié de soutien technique. Cela représente 834 interventions techniques.
- 78 entreprises en démarrage ou projets d'entreprise d'économie sociale ont reçu un soutien technique pour un total de 941 interventions.
- De plus, la CDEC a offert 18 formations destinées aux promoteurs et dirigeants d'entreprises, auxquelles 178 personnes ont participé.



Services aux organismes de développement de la main-d'œuvre

La CDÉC Centre-Nord a diffusé un nombre important d'offres d'emplois et a offert une variété de services conseils aux organismes de développement de la main-d'œuvre, notamment en ce qui a trait au Budget d'initiatives locales (BIL) d'Emploi-Québec.

Soutien aux organismes de développement de la main-d'œuvre	Total
Offres d'emploi diffusées	4100
Organismes en développement de la main-d'œuvre ayant bénéficié de soutien technique	40
Organismes en développement de la main-d'œuvre ayant reçu un financement dans le cadre du BIL	14
Participants à un programme financé dans le cadre du BIL	279

Financement des entreprises et des organismes

La CDÉC Centre-Nord a appuyé les entreprises à but lucratif et d'économie sociale en démarrage ou existantes dans leur recherche de financement, soit par des subventions aux jeunes promoteurs de moins de 35 ans ou par le Fonds d'économie sociale, soit par des prêts via le Fonds local d'investissement (FLI), la SOLIDE de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, le partenariat FLI/SOLIDE, le FDEM et le Fond CRÉAVENIR.

Jeunes Promoteurs			
	Nombre d'entreprises	Nombre de promoteurs	Montant
Demandes soumises au comité	8	10	55 740 \$
Contributions acceptées / autorisées	11	15	74 510 \$
Contributions déboursées	10	14	62 010 \$

Fond d'économie sociale

	Nombre d'entreprises	Nombre de promoteurs	Montant
Nouvelles entreprises d'économie sociale	16	20	760 173 \$
Entreprises d'économie sociale existantes	20	28	757 279 \$
Total	36	48	1 517 452 \$

Financements CLD - Prêts autorisés

Fonds	Nombre	Montant
Partenariat FLI / SOLIDE		
Entreprises à but lucratif en démarrage	8	342 000 \$
Entreprises à but lucratif existantes	10	543 569 \$
Entreprises économie sociale en démarrage	5	233 740 \$
Entreprises économie sociale existantes	7	302 500 \$
<i>Sous-total</i>	<i>30</i>	<i>1 421 809 \$</i>
FDEM		
Entreprises à but lucratif en démarrage	1	100 000 \$
Entreprises à but lucratif existantes	0	- \$
Entreprises économie sociale en démarrage	1	50 000 \$
Entreprises économie sociale existantes	0	- \$
<i>Sous-total</i>	<i>2</i>	<i>150 000 \$</i>
CRÉAvenir		
Entreprises à but lucratif en démarrage	7	52 500 \$
Entreprises à but lucratif existantes	2	15 000 \$
Entreprises économie sociale en démarrage	1	5 625 \$
Entreprises économie sociale existantes	0	- \$
<i>Sous-total</i>	<i>10</i>	<i>73 125 \$</i>
Total	42	1 644 934 \$

Structure du Financement des entreprises et des organismes

Les investissements de la CDEC ont un effet multiplicateur puisque d'autres bailleurs de fonds viennent compléter les montages financiers lors de financements CLD. Ainsi entre 2008 et 2011, les 3,1 millions investis par la CDEC ont généré un investissement total de 18,6 millions.

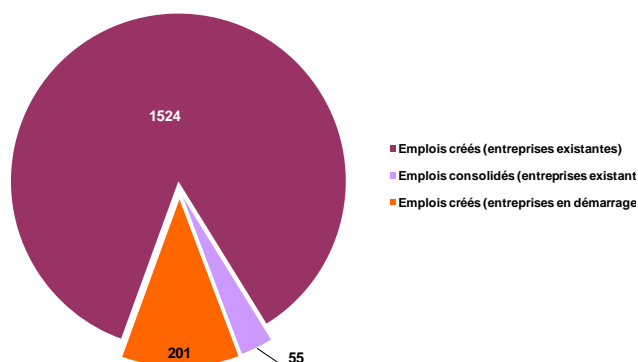
Structure des financements

	Nombre	%
Nombre de projets	78	
Entrepreneurs	1 065 046 \$	6%
Institutions financières	778 685 \$	4%
Gouvernement fédéral	- \$	0%
Gouvernement provincial	8 696 584 \$	47%
Municipal	4 508 000 \$	24%
Centre local de développement (CLD)	3 314 771 \$	18%
Capitaux de risque	50 000 \$	0%
Autres	218 000 \$	1%
Total	18 631 086 \$	
Moyenne par projet	238 860,07 \$	

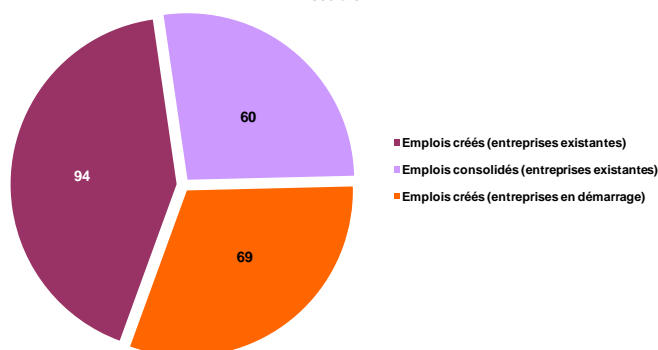
Retombées sur l'emploi

Dans le cadre de ses activités de soutien technique et de financement, la CDEC a une grande influence sur la création et la consolidation des emplois dans les entreprises à but lucratif et d'économie sociale.

Retombées des interventions CLD sur l'emploi - entreprises à but lucratif



Retombées des interventions CLD sur l'emploi - entreprises d'économie sociale



2.4 VIE CORPORATIVE

Assemblée générale

Les membres de la CDÉC Centre-Nord se sont réunis à trois (3) reprises en assemblée générale annuelle. Chacune des assemblées générales annuelles a rassemblé une centaine de membres, élus, partenaires et employés. À chaque occasion, les membres ont pris connaissance des réalisations de la corporation, ont ratifié les états financiers, ont reconduit le vérificateur de la corporation et ont approuvé les perspectives d'action pour l'année à venir.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 27 reprises, avec un taux de participation de 67 %. Ses travaux ont notamment porté sur les éléments suivants :

- ✓ Adoption des plans, budgets et rapports annuels.
- ✓ Adoption des tableaux annuels de radiations et provisions au Fonds local d'investissement.
- ✓ Appui à un partenariat international avec le Centre canadien international et le Niger.
- ✓ Modification du code d'Éthique et de prévention des conflits d'intérêt.
- ✓ Émission d'avis annuels à Emploi-Québec en regard de l'offre de services publics d'emploi.
- ✓ Modification de la politique du Fonds d'économie sociale.
- ✓ Modification de la politique du Fonds local d'investissement.
- ✓ Partenariat avec la mutuelle de formation Forma'PME.
- ✓ Augmentation de la limite de crédit afin de faire face aux variations de liquidités.
- ✓ Autorisation du processus de transformation de la SOLIDE Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en Fonds local de solidarité sous la gouvernance de la corporation.
- ✓ Approbation de la nouvelle convention collective.
- ✓ Modification des règlements généraux afin de refléter la présence de deux (2) centres locaux d'emploi sur le territoire.
- ✓ Adoption d'une Politique d'approvisionnement responsables.

Mémoires présentés lors de consultations publiques

- ✓ Mémoire sur la requalification du 7400 Saint-Laurent (Office de consultation publique de Montréal).²⁴
- ✓ Mémoire sur la revitalisation de la carrière Saint-Michel (Office de consultation publique de Montréal).²⁵
- ✓ Mémoire sur la requalification de la gare d'Outremont (Office de consultation publique de Montréal).²⁶
- ✓ Mémoire sur le plan Accès Culture Montréal (Commission sur la culture de Montréal).²⁷
- ✓ Mémoire sur la Charte des droits et responsabilités (Office de consultation publique de Montréal).²⁸
- ✓ Mémoire sur le développement des parcs industriels (Commission permanente du Conseil municipal sur le développement économique).²⁹
- ✓ Avis sur les programmes de lutte contre la pauvreté (Commission sur les grands équipements du Conseil d'agglomération de Montréal, avec les CDÉC de Montréal).³⁰
- ✓ Mémoire sur le bilan de la stratégie de développement économique de Montréal (Commission du Conseil d'agglomération sur le développement économique, avec les CDÉC de Montréal).³¹
- ✓ Mémoire sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (Rendez-vous de la solidarité 2009, avec les CDÉC de Montréal).³²
- ✓ Mémoire *Ancrez l'entrepreneuriat au sein de nos communautés* (Consultation sur la stratégie d'entrepreneuriat du Gouvernement du Québec, avec les CDÉC de Montréal).³³
- ✓ Mémoire sur la réforme du droit des associations personnalisées (Consultation du ministère des Finances, avec les CDÉC du Québec).³⁴

Communication

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a poursuivi la réalisation de son plan de communication.
 - Le site Web a accueilli quelque 200 000 visiteurs. Ce site, mis à jour à toutes les semaines, diffuse de l'information sur les programmes, les formations et les publications visant les entreprises privées, sociales et collectives. Le site met également en valeur les initiatives et bons coups des acteurs socioéconomiques de l'arrondissement, un membre-vedette chaque mois, présente des documents d'intérêt sur les grands enjeux territoriaux (carrière Saint-Michel, Gare Outremont), régionaux (développement durable, relève entrepreneuriale) et aussi des portraits d'entreprises du territoire. Une section est évidemment consacrée aux services offerts par la CDEC avec, notamment, une vidéo présentant les avantages de venir s'installer dans l'arrondissement.
 - Près de 750 membres, entreprises, organismes et partenaires sont abonnés au bulletin électronique de la corporation. Ce bulletin met en valeur les activités de formation, les événements et les projets développés par la CDÉC, les entreprises du territoire, les initiatives de développement local ainsi que les programmes et informations d'intérêt public à l'intention des membres, clients et partenaires de la corporation.

²⁴ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²⁵ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²⁶ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²⁷ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²⁸ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

²⁹ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

³⁰ Voir ce mémoire au www.cdec-centrenord.org, sous l'onglet CDÉC Centre-Nord/Publications

³¹ Voir ce mémoire au www.lescdec.qc.ca, sous l'onglet Publications.

³² Voir ce mémoire au www.lescdec.qc.ca, sous l'onglet Publications.

³³ Voir ce mémoire au www.lescdec.qc.ca, sous l'onglet Publications.

³⁴ Voir ce mémoire au www.lescdec.qc.ca, sous l'onglet Publications.

- Les outils de communication ont été actualisés : pochette corporative, dépliants, oriflamme et plaquette d'information spécifique.
- Des événements de réseautage ont été organisés chaque année afin de souligner la contribution de certaines entreprises au développement local et de favoriser le réseautage des membres, clients et partenaires.
- Des Prix Inspiration ont été remis annuellement à des personnalités, entreprises et institutions qui marquent le paysage du territoire par leur implication et portée sociale.
- 4 tournées d'arrondissement en autocar réunissant membres et partenaires ont été organisées afin de mettre en valeur les initiatives, entreprises et projets structurants du territoire.
- La CDÉC a participé à 3 reprises à la coordination du volet local Est de l'île de Montréal du Concours québécois en entrepreneuriat.
- 2 Semaine de la Culture entrepreneuriale ont été organisées à l'intention des entrepreneurs de l'économie traditionnelle et de l'économie sociale afin de soutenir le développement des compétences.
- La CDÉC fut partenaire de la première *Soirée hommage aux micheloises* organisée par le Carrefour populaire Saint-Michel le 8 mars 2011.

Solidarité internationale

- ✓ La CDÉC Centre-Nord a convenu d'une entente de collaboration avec l'Organisation Nigérienne pour la Promotion de l'Hydraulique et de Développement à la Base (ONPHDB) et le Carrefour canadien international (CCI). Cette entente vise le renforcement des capacités de l'ONPHDB, le développement du partenariat tripartite et l'engagement du public québécois. Les travaux sont au ralenti en raison de la situation politique actuelle au Niger.

2.5 PRINCIPES DIRECTEURS POUR 2011-2014

Suite à ce bilan, la CDÉC Centre-Nord retient les éléments suivants pour la réalisation du PALÉE 2011-2014 :

- ✓ Réaffirmation de l'engagement à l'égard du développement économique communautaire en tant que moyen de contribuer à la cohésion sociale et au développement durable de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
- ✓ Développement des compétences entrepreneuriales et de gestion des dirigeants d'entreprises à but lucratif et des entreprises d'économie sociale.
- ✓ Promotion des pratiques de relève entrepreneuriale auprès des promoteurs et des dirigeants d'entreprises à but lucratif et des entreprises d'économie sociale.
- ✓ Renforcement des réseaux d'affaires locaux et régionaux.
- ✓ Initiation et accompagnement des projets structurants.
- ✓ Réalisation de projets de développement de la main-d'œuvre à l'intention des personnes éloignées du marché du travail et des travailleurs en situation précaire ou ayant perdu leur emploi.
- ✓ Coordination de la concertation d'arrondissement sur le plan de l'emploi et de l'économie, en matière de soutien à l'entrepreneuriat et de la diversification de l'économie et relativement aux grands enjeux de développement local et à l'amélioration de la qualité du milieu.
- ✓ Prise en compte des plans d'action des tables de concertation intersectorielle et multi-réseaux du territoire ainsi que des priorités des organisations publiques.
- ✓ Diffusion des réalisations des acteurs socioéconomiques du territoire.

3. PRÉPARATION DU PALÉE 2011-2014

3.1 CADRE DE TRAVAIL

Le processus de préparation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2011-2014 est à la fois tributaire de la mission de développement économique communautaire de la CDÉC Centre-Nord ainsi que des ententes de service conclues avec la Ville de Montréal, Emploi-Québec et Développement économique Canada. Ainsi, le PALÉE 2011-2014 s'intéresse tant aux mandats de soutien à l'entrepreneuriat privé et collectif, au développement de la main-d'œuvre, à la concertation des acteurs socioéconomiques, au soutien des initiatives en employabilité qu'au développement de projets structurants pour l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

À la fois document de **planification triennale** et **réflexion stratégique mobilisatrice**, le PALÉE 2011-2014 vise à orienter le développement socioéconomique de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Il brosse un **portrait socioéconomique** du territoire, dégage un **diagnostic** et définit des **orientations stratégiques** en matière d'entrepreneuriat, d'emploi et de développement local. Le PALÉE 2011-2014 prend en compte les orientations et plans d'action des acteurs locaux ainsi que des intervenants régionaux et nationaux. Il propose aussi des **stratégies**, des **actions** et des **politiques d'investissement** adaptées aux priorités et objectifs identifiés. De plus, il soumet aux autorités publiques plusieurs recommandations visant à améliorer les conditions de vie dans la communauté ou le contexte de développement local.

Le PALÉE 2011-2014 sera mis à jour annuellement par l'adoption d'un plan annuel de travail afin de tenir compte des nouvelles réalités et des priorités d'aménagement et de développement locales.

3.2 DÉMARCHE

La CDÉC Centre-Nord inscrit le PALÉE 2011-2014 dans une démarche de développement économique communautaire et souhaite par sa réalisation contribuer à l'amélioration de la cohésion sociale dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Sous la supervision du Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord, la préparation du PALÉE 2011-2014 a suivi la démarche suivante :

- ✓ Actualisation du **portrait socioéconomique** du territoire d'après les données de 2006 ou plus récentes (octobre 2010 à décembre 2010).
- ✓ Mise à jour du **diagnostic** du territoire (octobre 2010 à décembre 2010).
- ✓ **Consultations ciblées** sur les enjeux et les priorités (novembre 2010 à février 2011) :
 - Consultation des acteurs locaux ou régionaux en regard des thèmes suivants :
 - Dimension sociale du développement durable;
 - Dimension économique du développement durable;
 - Dimension environnementale du développement durable;
 - Développement de l'emploi;
 - Économie sociale;
 - Image et promotion de l'arrondissement
 - Consultation des élus municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que des dirigeants des tables intersectorielles et multi-réseaux du territoire, de la direction de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ainsi que des Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension.
- ✓ **Adoption** du PALÉE 2011-2014 par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord et transmission au Conseil de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour fins de ratification (mars 2011)
- ✓ **Lancement** du PALÉE 2011-2014 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle (juin 2011).

4. PORTRAIT SOMMAIRE DU TERRITOIRE³⁵

4.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale, densité et évolution

- La population totale était de 142 825 personnes en 2006.
- Deuxième arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal et qui regroupe 8,8% de la population totale.
- Plus forte densité de population de tous les arrondissements montréalais.
- Un bassin de population qui diminue depuis 1996 (-29%).

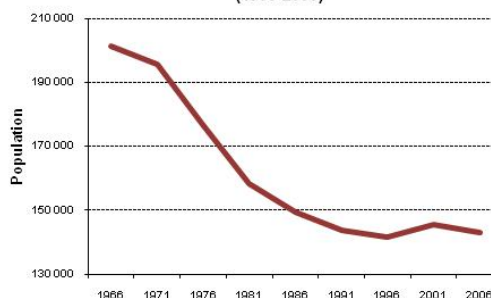
Population et densité de population

	Arrondissement	Montréal
Population en 2006	142 825	1 620 693
Population en 2001	145 485	1 583 590
Variation (%)	-1,8	2,3
Densité en 2006 (habitants/km ²)	8 661	4 438

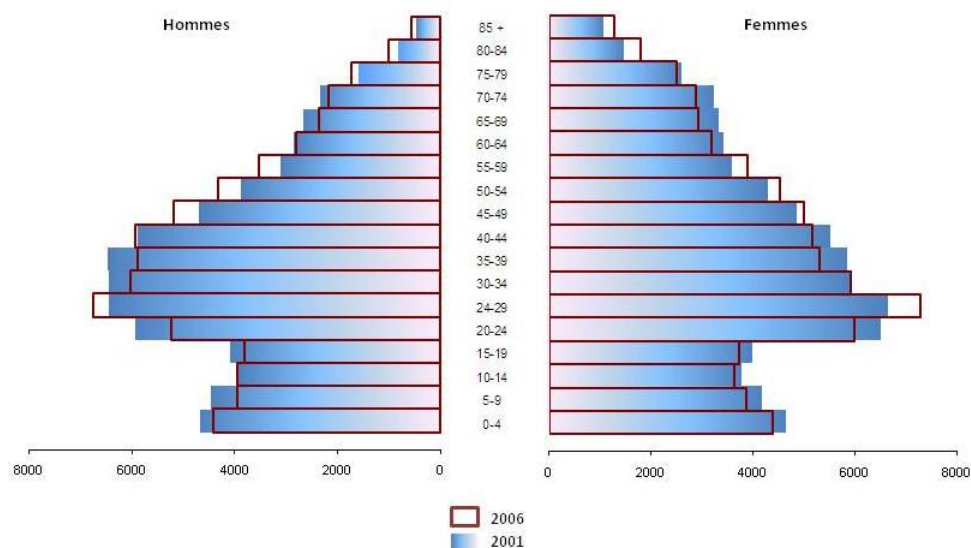
Population selon l'âge et le sexe

- Les femmes représentent 51% (73 205 personnes) de la population totale de l'arrondissement.
- La population de l'arrondissement est jeune puisque les personnes âgées entre 0 et 24 ans comptent pour près du tiers (30,1%) de la population totale comparativement à 27,7% à Montréal.
- Les enfants (0 à 14 ans) sont au nombre de 24 170 personnes soit 16,9%.

Évolution de la population de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension (1966-2006)



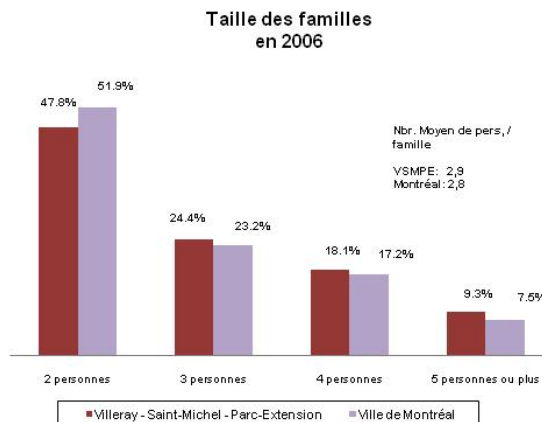
Pyramides des âges
Arrondissement Villeray - St-Michel - Parc-Extension



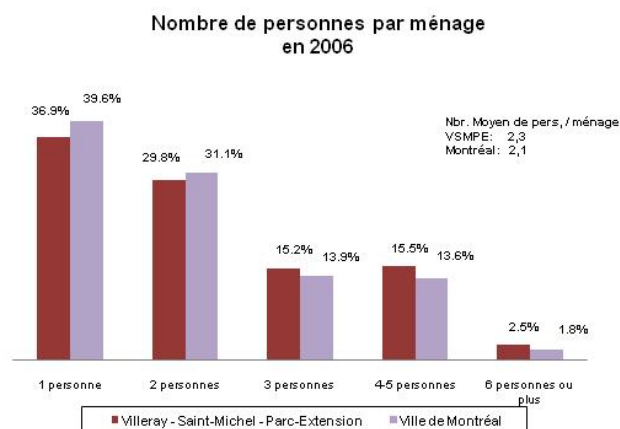
³⁵ Données du recensement de 2006, extraites des profils sociodémographique (mai 2009) et économique (juillet 2010) produits par la Ville de Montréal. Voir www.ville.montreal.qc.ca, section Montréal en statistiques.

Familles et ménages

- L'arrondissement compte 36 515 familles dont le quart (25,4%) est monoparentale.
- Des 9 265 familles monoparentales, 84,8% (soit 7 860 familles) ont à leur tête une femme.
- Plus des 2/3 (67,5%) des familles de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension compte au moins 1 enfant
- Parmi les 27 225 familles avec conjoints, 74,8% sont des couples mariés légalement.

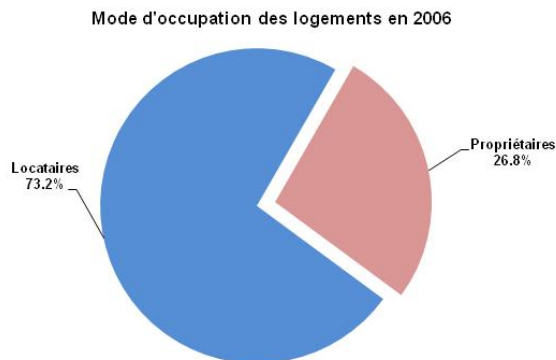


- L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension compte 62 855 ménages regroupant 141 765 personnes.
- La taille moyenne des ménages est légèrement plus élevée (2,3 pers./ménage vs 2,1 pers./ménage) que pour l'ensemble de la ville de Montréal.
- Plus du tiers (36,9%) des ménages sont composés d'une seule personne.



Logement

- L'arrondissement compte un total de 62 840 logements dont 73,2% (46 025) occupés par des locataires.
- L'état général des logements de l'arrondissement semble satisfaisant puisque seulement 11,1% de ceux-ci (7 025 unités) demanderaient des réparations majeures.



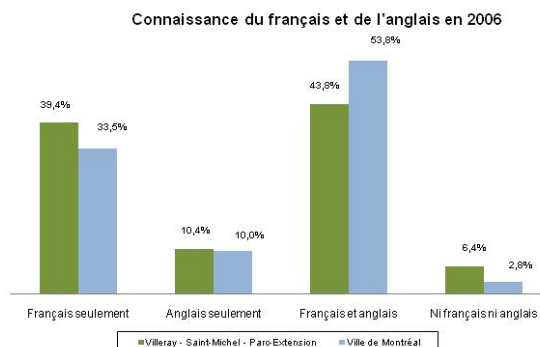
Cartéristiques des logements

	Nombre	%
Nombre de logements privés occupés	62 840	
Nombre moyen de pièces par logement	4,5	
Nombre moyen de chambres à coucher par logement	1,9	
Type de construction résidentielle		
Maison individuelle non attenante	1 555	2,5%
Maison jumelée	750	1,2%
Maison en rangée	650	1,0%
Appartement, duplex	12 310	19,6%
Appartement, immeuble cinq étages ou plus	1 980	3,2%
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	44 870	71,4%
Autre maison individuelle attenante	770	1,2%
Logement mobile	30	0,0%

- Les appartements situés dans des immeubles de moins de cinq étages représentent 71,3% de tous les logements de l'arrondissement.
- Un logement compte en moyenne 4,5 pièces dont 1,9 chambre à coucher.

Langue

- La connaissance des langues officielles dans l'arrondissement est relativement élevée puisque 94,5% de la population peut soutenir une conversation en français (39,4%) ou en anglais (10,4%) ou encore dans les 2 langues (43,8%).
- Toutefois, 6,4% de la population de l'arrondissement n'a aucune connaissance des langues officielles comparativement à seulement 2,8% pour l'ensemble de la ville.



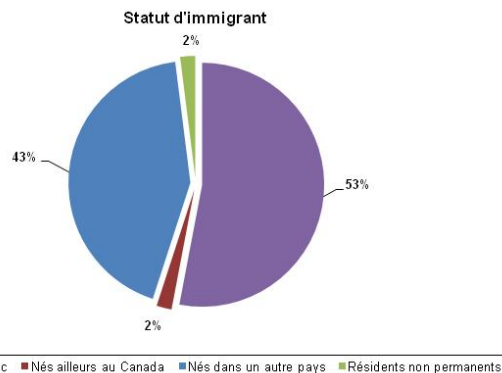
Langue parlée le plus souvent à la maison

	Nombre	%
Réponses uniques	132 660	
Français	69 895	49,2%
Anglais	12 455	8,8%
Langues non officielles	50 260	35,4%
Espagnol	8 215	5,8%
Italien	5 560	3,9%
Grec	4 750	3,3%
Langues créoles	3 335	2,3%
Arabes	3 330	2,3%
Vietnamien	3 305	2,3%
Chinois n.d.a.	2 805	2,0%
Pendjabi	2 405	1,7%
Portugais	2 275	1,6%
Bengali	2 020	1,4%
Autres	12 260	8,6%
Réponses multiples	9 345	
Français et anglais	1 075	0,8%
Français et langue non officielle	5 325	3,7%
Anglais et langue non officielle	1 910	1,3%
Français et anglais et langue non officielle	945	0,7%
Autres combinaisons	90	0,1%

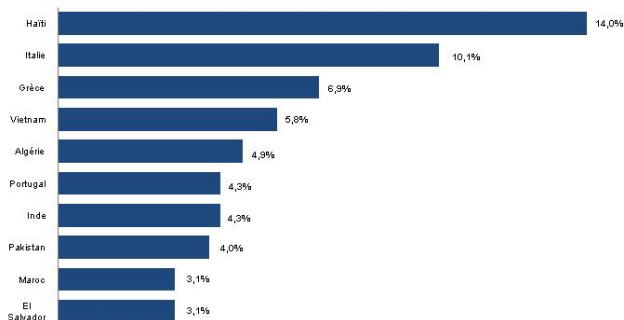
- Près de la moitié (49,2%) de la population de l'arrondissement parle le français à la maison.
- Plus du tiers (35,4%) des résidents de l'arrondissement parle une autre langue que le français ou l'anglais à la maison.
- Parmi les langues non officielles le plus souvent parlée à la maison, c'est l'espagnol qui vient en tête de liste avec 5,8% de la population qui l'utilise suivi de l'italien (3,9%) et du grec (3,3%).

Immigration

- La population immigrante représente 43% de l'ensemble des résidents de l'arrondissement.
- Plus de la moitié (53%) des résidents de l'arrondissement sont nés au Québec.



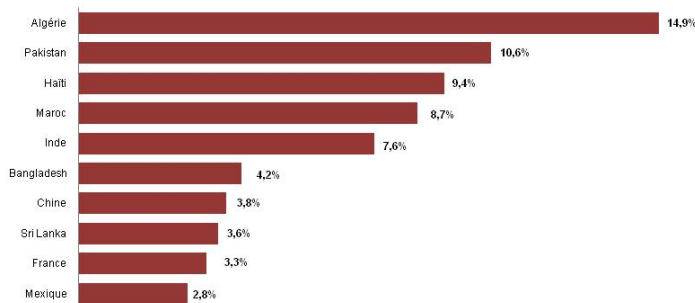
Lieu de naissance des immigrants (10 principaux pays)



- Les trois principaux pays de naissance des immigrants dans l'arrondissement sont Haïti (14%), l'Italie (10,1%) et la Grèce (7%).
- Entre 2001 et 2006, 15 015 personnes ont obtenu leur statut d'immigrant soit 25% de l'ensemble de la population immigrante de l'arrondissement.

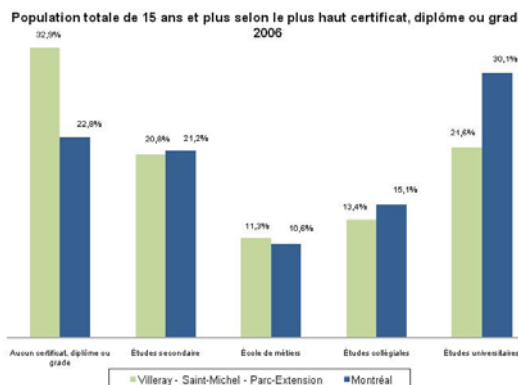
- Au cours de la même période, la population immigrante est venue principalement d'Algérie (14,9%), du Pakistan (10,6%) et d'Haïti (9,4%).

Les 10 principaux pays d'origine des nouveaux immigrants

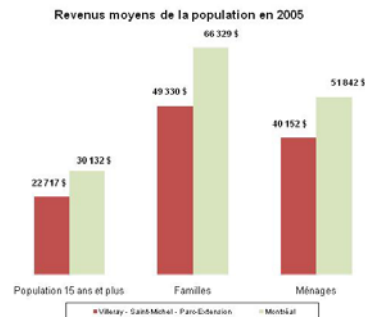


Scolarité, revenu et chômage

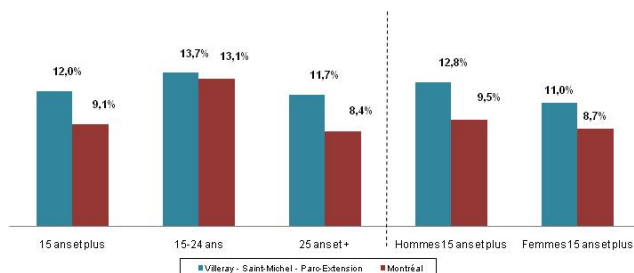
- Parmi la population de 15 ans et plus, 32,9% n'a obtenu aucun certificat diplôme ou grade comparativement à 22,8% pour Montréal.
- Seulement 21,6% des résidents de l'arrondissement détient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire comparativement à 30,1% pour Montréal.



- Le revenu moyen de la population de l'arrondissement est inférieur à la moyenne montréalaise. À titre indicatif, le revenu moyen des ménages de l'arrondissement est de 40 152\$ comparativement à 51 842\$ pour la ville de Montréal.



Population de 15 ans et plus selon le taux de chômage en 2006



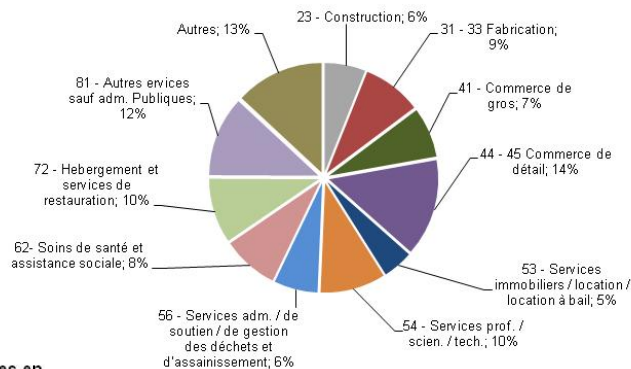
- Le taux de chômage pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus atteint 12% pour l'arrondissement alors qu'il n'est que de 9,1% pour Montréal.
- Une proportion de 12,8% des hommes de 15 ans et plus était au chômage en 2006 et 11% chez les femmes du même âge.

4.2 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

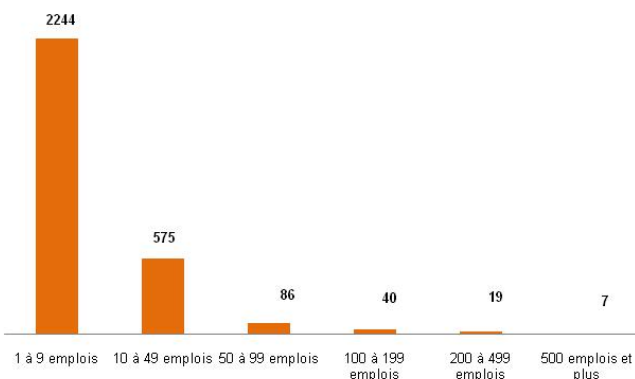
Établissements et emplois

- L'arrondissement compte 2 971 établissements, répartis dans 18 secteurs économiques. Ce nombre représente une perte de 368 établissements depuis 2001.
- Le secteur du commerce de détail est le plus important avec 14% de tous les établissements.
- Les secteurs des autres services (12%), des services professionnels (10%) et l'hébergement et services de restauration (10%) viennent ensuite.
- Le secteur de la fabrication vient en 5^e position avec 9% des établissements de l'arrondissement.

Répartition des établissements par principaux secteurs d'activité économique en 2009

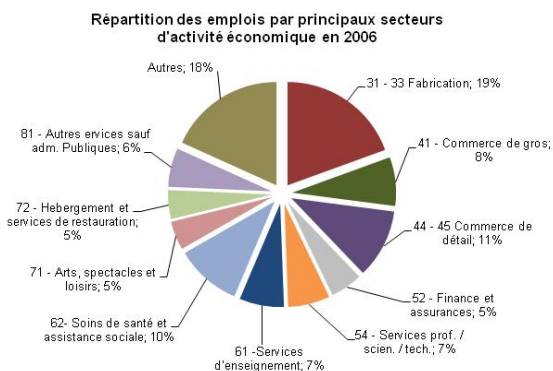


Nombre d'établissements selon la taille des entreprises en 2009



- 76% des entreprises du territoire emploient entre 1 et 9 employés.
- Les établissements de plus de 200 employés ne comptent que pour 0,9% du total.

- 45 185 emplois ont été recensés en 2006 sur le territoire de l'arrondissement.
- Le secteur de la fabrication vient en tête de liste avec 19% des emplois.
- Les autres secteurs importants en termes d'emploi sont le commerce de détail (11%), les soins de santé et assistance sociale (10%), le commerce de gros (8%) et ex-aequo les services d'enseignement et les services professionnels (7%).



5. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

5.1 AU PLAN TERRITORIAL ET DES INFRASTRUCTURES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Localisation stratégique : au centre de Montréal, à la croisée des grands axes routiers et ferroviaires. ✓ Importance des infrastructures de transport : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Routier : Autoroute métropolitaine, rues Jarry et Jean-Talon, boulevards Saint-Laurent, Saint-Michel et Pie-IX; ▪ transport en commun : Deux lignes de métro (orange et bleue), Desserte des principaux axes routiers par le service d'autobus de la STM et gare de train de banlieue active (Jean-Talon) ; ▪ La présence sur le territoire du BIXI. ✓ Présence d'infrastructures à vocation particulière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tennis Canada; ▪ Complexe environnemental de Saint-Michel; ▪ Cité des arts du cirque; ▪ Le Taz. ✓ Présence d'une dizaine de secteurs industriels dans les trois quartiers. ✓ Implantation récente d'entreprises technologiques. ✓ Disponibilité de locaux à requalifier pour susciter l'installation de nouvelles entreprises à valeur ajoutée. ✓ Qualité du cadre bâti résidentiel de certains secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enclavement et morcellement du territoire par des infrastructures de transport et la présence de deux anciennes carrières. ✓ Faible disponibilité de terrains vagues à vocation industrielle. ✓ Discontinuité du linéaire commercial. ✓ Design urbain des artères commerciales peu attrayant. ✓ Cohabitation anarchique des fonctions industrielles et résidentielles dans plusieurs secteurs. ✓ Situation problématique du logement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation du stock immobilier résidentiel; ▪ Difficulté d'accès à des logements abordables; ▪ Accès limité à de grands logements pour les familles; ▪ Conjoncture limitant la construction de logements sociaux; ▪ Difficulté d'accès à la propriété. ✓ Répartition inégale et faible ratio par habitant des espaces verts. ✓ Faible accès aux infrastructures culturelles, de sport et de loisir. ✓ Développement inégal des quartiers. ✓ Mauvais état des infrastructures municipales. ✓ Faible niveau d'investissement financier des autorités municipales dans l'arrondissement. ✓ Besoin de rénovations majeures et insuffisance de ressources financières pour la requalification des bâtiments. ✓ Faible budget d'arrondissement per capita.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombreux espaces commerciaux et industriels à requalifier. ✓ Revitalisation des artères commerciales et naissance d'association de commerçants et gens d'affaire. ✓ Développement du «U» de Saint-Michel et des 2 carrières. ✓ Présence de secteurs à haut potentiel de développement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alexandra-Marconi; ▪ Zone Beaumont. ✓ Requalification de la gare de triage d'Outremont. ✓ Prolongation envisagée de la ligne bleue du métro vers l'Est. ✓ Développement envisagé d'un tramway sur l'avenue du Parc. ✓ Développement envisagé d'une gare de train de banlieue sur Pie-IX et Industriel. ✓ Églises à requalifier. ✓ Hôpital Chinois à réhabiliter. ✓ Arrivée d'entreprises dans le domaine de l'informatique (CRIM, Centre NAD). ✓ Mixité du cadre résidentiel et commercial pouvant créer une vie de quartier jour-nuit. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de sites disponibles pour le développement résidentiel, commercial et industriel. ✓ Faible disponibilité des fonds publics pour revitaliser et développer le territoire. ✓ Fermeture de plusieurs églises du territoire : perte pour le patrimoine. ✓ Embourgeoisement anarchique de certains secteurs. ✓ Pression du résidentiel dans le cadre de requalification des immeubles vacants.

5.2 AU PLAN SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeunesse de la population. ✓ Diversité ethnoculturelle. ✓ Prise en charge par le milieu. ✓ Nombreux résidents fortement scolarisés dans Villeray. ✓ Perception favorable du quartier Villeray. ✓ Présence de nombreux créatifs et artistes dans l'arrondissement. ✓ Importance du bassin de main-d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forte densité de population dans un cadre bâti souvent de faible qualité. ✓ Faible scolarisation de la population. ✓ Bassin de main-d'œuvre peu qualifié. ✓ Éloignement du marché du travail d'une partie importante de la population. ✓ Revenus plus faibles que la moyenne montréalaise. ✓ Forte proportion des ménages dont le revenu repose sur des transferts gouvernementaux. ✓ Nombre élevé de familles monoparentales. ✓ Part importante du revenu alloué au logement. ✓ Faible taux de propriété résidentielle. ✓ Disparité sociale entre les quartiers. ✓ Manque d'ancrage des entrepreneurs. ✓ Grand nombre de nouveaux arrivants. ✓ Isolement social de certains résidents dont les femmes.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversification du profil socioéconomique des ménages suite à l'amélioration du parc immobilier. ✓ Potentiel entrepreneurial des communautés culturelles pour contribuer au développement de l'arrondissement. ✓ Volonté des jeunes entrepreneurs de travailler ensemble. ✓ Établissement d'étudiants, y compris d'étudiants étrangers. ✓ Implantation d'établissements d'enseignement dans le secteur du Parc/Ogilvy (Université de Montréal et CRIM). ✓ Hausse de la francisation et du taux de diplômation chez les nouveaux arrivants. ✓ Augmentation de la mixité sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation de l'exclusion sociale causée par la diminution du filet social. ✓ Sentiment d'insécurité dans certains secteurs en raison de la délinquance et de la criminalité. ✓ Diminution du nombre d'emplois disponibles localement. ✓ Transformation des édifices des zones d'emploi en logements au coût élevé et peu adapté aux familles. ✓ Exode des résidents vers des quartiers moins chers. ✓ Faible intégration sociale dans certains secteurs peut résulter en la constitution de ghettos ethniques. ✓ Montée de l'intolérance. ✓ Décalage entre l'offre et la demande avec la main-d'œuvre disponible.

5.3 AU PLAN ÉCONOMIQUE

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre important de PME. ✓ Grande diversité d'entreprises pour l'embauche locale ✓ Force du réseau de l'économie solidaire. ✓ Structure d'appui aux entreprises existantes et aux nouveaux projets. ✓ Collaboration de la CDÉC Centre-Nord et du service d'Aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. ✓ Programmation d'activités locales de réseautage et de formation. ✓ Secteur culturel dynamique et à haut potentiel de développement local. ✓ Caractère exemplaire du Complexe environnemental Saint-Michel. ✓ Plusieurs parcs industriels et zones d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible diversité des entreprises manufacturières. ✓ Grand nombre d'entreprises dans des secteurs d'activité fermées, entraînant des pertes d'emplois pour les travailleurs peu qualifiés. ✓ Faible revenu des ménages se traduisant par une diminution du pouvoir d'achat, avec incidence directe sur les commerces et services de l'arrondissement. ✓ Faible implication des gens d'affaires dans le développement local. ✓ Déficience du soutien au développement commercial : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de pôle commercial générateur d'achalandage; ▪ Discontinuité du tissu commercial; ▪ Absence d'un plan de développement des artères commerciales au niveau montréalais; ▪ Peu de programmes d'aide aux commerçants; ▪ Faible niveau d'organisation des associations de commerçants. ✓ Méconnaissance des services offerts aux entreprises. ✓ Peu de terrains disponibles pour le développement des entreprises. ✓ Manque de locaux vacants de qualité/méconnaissance des locaux vacants. ✓ Faible concertation multisectorielle des acteurs économiques. ✓ Positionnement de l'arrondissement face à l'ensemble montréalais. ✓ Absence d'une table de concertation intersectorielle et multi-réseaux dans Parc-Extension. ✓ Pas d'identité économique.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Revitalisation des artères commerciales. ✓ Requalification de bâtiments industriels. ✓ Potentiel entrepreneurial des communautés culturelles. ✓ Proactivité des tables de concertation intersectorielle et multi-réseaux de Saint-Michel et de Villeray. ✓ Requalification de la gare Outremont et projet de PPU pour les secteurs voisins : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur Beaumont/Parc; ▪ Secteur Alexandra-Marconi. ✓ Processus de PPU pour le secteur Papineau/Jarry/Pie-IX. ✓ Caractère branché de Villeray. ✓ Nombre important de projet d'économie sociale. ✓ Montée de l'achat local, de la responsabilité sociale des organisations (RSO) et du développement durable: opportunité de positionnement. ✓ Hausse du nombre d'entreprises du tertiaire moteur. ✓ Arrivée de l'Université de Montréal, du CRIM et du Centre NAD. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exode des grandes entreprises. ✓ Absence de grappe industrielle locale. ✓ Absence de sources de financement pour les projets à l'étape de développement. ✓ Cloisonnement des trois quartiers. ✓ Espaces vacants délaissés, abandonnés. ✓ Barrière linguistique freinant l'intégration économique des travailleurs. ✓ Dépendance de l'économie locale envers le secteur manufacturier.

5.4 AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin important de main-d'œuvre diversifiée. ✓ Nombreux organismes et institutions de développement de la main-d'œuvre. ✓ Diversité de l'offre de services en emploi pour toutes les catégories de clientèle. ✓ Nombreux programmes d'insertion pour les personnes immigrantes. ✓ Liens entre employeurs, chercheurs d'emploi et institutions. ✓ Arrivée du Carrefour jeunesse emploi Centre-Nord et du CLE Parc-Extension : augmentation du nombre de points de services. ✓ Volonté d'embauche localement. ✓ Changements dans les conditions de travail liés à l'arrivée des nouvelles générations. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de chômage élevé. ✓ Faible scolarisation de la population. ✓ Taux élevé de décrochage scolaire. ✓ Analphabétisme fonctionnel en français et en anglais. ✓ Non-reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre immigrante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous-utilisation de la main-d'œuvre immigrante scolarisée et manque de formation d'appoint; ▪ Inadéquation des mécanismes de reconnaissance des acquis des immigrants. ✓ Disparité entre les exigences du marché du travail et les compétences disponibles localement. ✓ Manque de stratégie et de plan d'action pour résoudre les problèmes. ✓ Peu d'entreprises locales avec des besoins de main-d'œuvre spécialisée. ✓ Peu d'offres d'emploi haut de gamme dans l'arrondissement. ✓ Rareté des infrastructures de formation. ✓ Dédoublément et multiplicité des services en employabilité: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous-financement des organismes en employabilité; ▪ Complexité d'utilisation pour les personnes immigrantes ou éloignées du marché du travail; ▪ Lourdeur administrative. ✓ Manque de ressources d'intégration pour les employeurs non québécois. ✓ Absence d'un plan d'embauche locale dans les grandes entreprises du territoire. ✓ Problème de rétention de la main-d'œuvre. ✓ Perte d'emplois locaux causée par la délocalisation d'entreprises.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bassin d'immigrants qualifiés. ✓ Partage des différentes expertises du milieu. ✓ Volonté d'embauche locale de certaines entreprises. ✓ Développement du secteur tertiaire et de la transformation alimentaire. ✓ Développement du campus de l'Université de Montréal. ✓ Conjoncture favorisant les personnes éloignées du marché du travail. ✓ Meilleure gestion de la diversité au niveau de l'embauche. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Perte importante d'emplois dans le secteur manufacturier et inadéquation croissante entre les emplois manuels et ceux du domaine des services. ✓ Coûts de la main-d'œuvre moins élevés à l'étranger. ✓ Difficulté de reclassement des employés du secteur manufacturier. ✓ Secteurs d'activités peu diversifiés. ✓ Emploi-Québec aux prises avec des difficultés à composer avec les changements du marché de l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse de budget; ▪ Manque d'anticipation sur les pertes d'emploi; ▪ Stratégies à court terme. ✓ Faible investissement des employeurs dans la formation de la main-d'œuvre. ✓ Offre de formation pas adaptée aux entreprises. ✓ Responsabilité sociale des organisations (RSO) peu développée dans le secteur manufacturier.

6. CONTEXTE DU PALÉE 2011-2014

Au cours des prochaines années, la CDÉC Centre-Nord compte appuyer et contribuer à la réalisation des orientations et projets identifiés dans les planifications de quartier adoptées par les concertations intersectorielles et multi-réseaux ainsi que dans les politiques et énoncés stratégiques adoptés par les autorités publiques. Elle entend aussi arrimer sa planification et ses projets, tel que le prévoit l'entente qui la lie à la ville de Montréal, aux attentes exprimées par l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.³⁶

6.1 CONTEXTE LOCAL

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Le *Plan d'affaires* de l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension fait une priorité du développement économique. Ce plan d'affaires s'intéresse aux éléments suivants :

- ✓ l'offre d'un service de qualité aux citoyens et aux entreprises en matière d'urbanisme;
- ✓ la qualité de l'habitabilité du cadre bâti;
- ✓ l'aménagement du territoire selon les aspirations et besoins des citoyens et entreprises;
- ✓ l'amélioration du milieu de vie;
- ✓ le développement social et économique.

Le *chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme* présente des orientations relatives aux enjeux locaux d'aménagement.³⁷

- ✓ la qualité des milieux de vie, notamment par le soutien à la vitalité commerciale, la requalification de secteurs industriels propices au développement résidentiel, à la mise en œuvre de stratégies de revitalisation urbaine intégrée;
- ✓ la consolidation du transport collectif, entre autres par la mise en place de mesures préférentielles, de nouveaux systèmes de transport;
- ✓ la mise en valeur et la consolidation de zones d'emploi dynamiques, tant par l'intensification des activités que par la diversification des activités, par exemple autour de la Cité des Arts du Cirque, du secteur Beaumont/du Parc, du secteur Pie-IX et du secteur L'Esplanade;
- ✓ la valorisation du paysage urbain et de la qualité architecturale, notamment par l'amélioration du paysage de l'autoroute Métropolitaine, de l'avenue Papineau et du boulevard Pie-IX;
- ✓ l'amélioration de la qualité de l'environnement, entre autres par la requalification de la carrière Saint-Michel, l'aménagement à des fins de parc du Complexe environnemental Saint-Michel, la consolidation du réseau cyclable.

CENTRES LOCAUX D'EMPLOI SAINT-MICHEL ET PARC-EXTENSION

Dans leur *Plan d'action local 2010-2011*³⁸, les Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension prévoient plusieurs actions, dont :

³⁶ Ces attentes visent notamment le soutien aux entreprises manufacturières et tertiaire moteur, aux entreprises d'économie sociale, l'appui au développement de l'environnement commercial, la stimulation de l'entrepreneuriat, le développement de l'emploi, la promotion du territoire comme lieu d'implantation d'entreprises, la collaboration au développement de secteurs ciblés. Voir annexe E.

³⁷ Voir annexe B : Carte synthèse des orientations d'aménagement dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 2004. Suite à la réalisation du *Plan de développement durable* de la Ville de Montréal, les orientations apparaissant à cette carte pourraient changer au cours des prochaines années.

³⁸ Pour la période 2011-2014, les Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension inscriront leurs priorités et actions dans la foulée *Analyse du marché du travail : tendances et enjeux 2011-2014* publiée par la direction montréalaise d'Emploi-Québec.

- ✓ Intervenir de façon proactive auprès des travailleurs (personnes en emploi et prestataires de l'assurance-emploi) et des entreprises afin de réduire les effets de la récession.
- ✓ Faire évoluer l'offre et la prestation de services d'Emploi-Québec en fonction des nouvelles réalités des clients individus et de l'évolution prévue du marché du travail, en concertation avec les partenaires concernés.
- ✓ Intégrer et maintenir en emploi les personnes faisant partie des minorités visibles et celles issues de l'immigration, particulièrement celles issues de l'immigration récente.
- ✓ Agir sur la gestion des ressources humaines des entreprises dans un contexte de vieillissement de la main-d'œuvre.
- ✓ Agir sur le développement de la main-d'œuvre en vue d'accroître la productivité des entreprises.
- ✓ Accompagner les prestataires de l'aide financière de dernier recours vers les mesures d'emploi et mettre à profit les sommes additionnelles consenties par le Pacte pour l'emploi.

CONCERTATION LOCALE

Les tables de concertation intersectorielle et multi-réseaux des quartiers Villeray (**Regroupement pour le développement de Villeray**) et Saint-Michel (**Vivre Saint-Michel en santé**), dont la CDÉC Centre-Nord est membre actif, ont adopté des plans d'action qui prévoient des projets et initiatives notamment dans les domaines de la francisation, de l'éducation, de la formation, de l'intégration des immigrants et des membres des communautés visibles, de l'insertion socioprofessionnelle, du logement, de la sécurité urbaine, de la culture, du loisir, de l'implication sociale, de l'aménagement urbain.

Quant à eux, les acteurs du quartier **Parc-Extension** poursuivent leur réflexion en regard de la relance d'une table de concertation intersectorielle et multi-réseaux. La CDÉC Centre-Nord contribue à cette réflexion.

Par ailleurs, la CDÉC Centre-Nord est un membre actif de plusieurs instances de **concertation locale à caractère sectoriel** notamment dans les domaines de l'emploi, de la culture, de la santé mentale, du rapprochement interculturel et du développement de zones urbaines spécifiques.

6.2 CONTEXTE RÉGIONAL

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Dans son énoncé **Vision 2025 : cap sur le monde (bâtir une communauté compétitive, solidaire et responsable)**, la Communauté métropolitaine de Montréal entend agir afin de hisser la communauté au sommet des économies métropolitaines des Amériques. Cette vision vise à construire une communauté :

- ✓ Compétitive :
 - dont l'économie est basée sur le talent, la tolérance et la technologie.;
 - ayant une approche intégrée du transport des personnes et des marchandises.
- ✓ Attractive :
 - dont le cadre de vie exceptionnel est mis en valeur par un aménagement de qualité;
 - dont l'environnement préservé est mis en valeur.
- ✓ Solidaire :
 - tirant profit d'un partenariat pluriel avec les acteurs de son développement;
 - reconnue pour sa tolérance et son ouverture.
- ✓ Responsable :
 - qui a à cœur les préoccupations de ses citoyens.

Afin de mettre en place cette vision, la Communauté métropolitaine de Montréal, s'est dotée d'un plan de développement économique pour la période 2010-2015 **Cap sur le monde : pour une**

région métropolitaine de Montréal Compétitive. Ce plan s'appuie sur trois (3) axes stratégiques :

- ✓ Une région métropolitaine apprenante :
 - Améliorer l'arrimage entre l'offre et la demande d'emploi;
 - Favoriser le dialogue entre les entreprises et les établissements d'enseignement.
- ✓ Une région métropolitaine dynamique :
 - Compléter le système métropolitain des grappes;
 - Consolider le système métropolitain d'innovation.
- ✓ Une région métropolitaine ouverte et attractive :
 - Accélérer l'attraction des investissements directs étrangers;
 - Favoriser l'attraction de talents stratégiques canadiens et étrangers;
 - Améliorer la mobilité et contribuer à la vitalité et à la compétitivité des milieux de vie.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

Dans son **Plan quinquennal de développement 2010-2015 : Montréal, métropole du XXI^e siècle**, la Conférence régionale des élus de Montréal a dégagé cinq (5) enjeux de développement pour Montréal, soit :

- ✓ L'éducation et le savoir : une obsession collective :
 - favoriser la persévérance et la réussite scolaire;
 - susciter l'émergence d'une relève dynamique en sciences et en technologies;
 - encourager la formation tout au long de la vie.
- ✓ Le développement social : prendre assise sur les potentiels humains :
 - bâtir une société équitable, solidaire et égalitaire;
 - valoriser la diversité;
 - capter la mobilité internationale et assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes;
 - développer la relève chez les jeunes et soutenir la participation citoyenne des jeunes.
- ✓ La créativité et l'innovation : maintenir Montréal dans le peloton de tête :
 - appuyer le développement de la culture et de l'économie créative;
 - positionner Montréal comme métropole créative;
 - développer et consolider un réseau montréalais de plateformes créatives.
- ✓ Une économie dynamique et innovante : cap sur l'entrepreneuriat et les secteurs émergents :
 - accroître l'entrepreneuriat individuel et collectif sur le territoire montréalais;
 - soutenir les secteurs émergents de l'économie montréalaise.
- ✓ L'environnement : l'urgence d'agir :
 - lutter contre les changements climatiques;
 - favoriser la biodiversité sur le territoire montréalais.

EMPLOI-QUÉBEC MONTRÉAL

Dans son **Analyse du marché du travail : tendances et enjeux 2011-2014**, Emploi-Québec Montréal entend faire face aux enjeux du marché du travail suivants :

- ✓ L'adéquation entre le profil des compétences des clientèles et les besoins du marché du travail.
- ✓ L'intégration en emploi des personnes faisant partie des minorités visibles et des personnes immigrantes, particulièrement les nouveaux arrivants ainsi que des clientèles éloignées ou sous-représentées du marché du travail.
- ✓ La gestion des ressources humaines dans une perspective de croissance, de productivité et de pérennité des entreprises.
- ✓ La mise en mouvement des prestataires de l'aide financière de dernier recours prêts à l'emploi dans une perspective d'insertion et de réinsertion durable en emploi.
- ✓ L'adaptation organisationnelle d'Emploi-Québec au vieillissement de son personnel ainsi qu'à l'évolution du marché du travail et des technologies dans un contexte de resserrement des finances publiques.

VILLE DE MONTRÉAL

Le plan **Montréal 2025 Imaginer, Réaliser : un monde de créativité et de possibilités** souhaite pour Montréal « *Édifier une société prospère, inclusive et ouverte sur le monde en accordant la priorité au développement durable* ». Ce plan, qui se veut le cadre de toutes les stratégies et actions de la ville structure les interventions de développement autour de cinq (5) axes stratégiques :

- ✓ Montréal, ville de savoir, de création et d'innovation;
- ✓ Montréal, métropole culturelle d'avant-garde;
- ✓ Montréal, milieu de vie exceptionnel;
- ✓ Montréal, ville d'infrastructures performantes;
- ✓ Montréal, ville ouverte à rayonnement international.

La **Stratégie de développement économique 2011-2017 de Montréal** mise sur la réussite des Montréalais et la prospérité de Montréal. Les valeurs au cœur de cette stratégie sont l'ouverture et la solidarité sociale, le développement durable, le patrimoine, la réussite et l'innovation. Les objectifs sont de positionner Montréal en tant qu'espace de collaboration inspirant où ceux qui partagent le désir d'entreprendre et de créer convergent pour réussir, de hausser le rang de Montréal parmi les métropoles nord-américaines sur le plan de l'économie et en termes de qualité de vie. Cette stratégie entend atteindre les buts suivants au cours des prochaines années :

- ✓ hausser le nombre d'emplois, surtout en haute technologie;
- ✓ diminuer le chômage, particulièrement chez les immigrants récents;
- ✓ augmenter la rémunération moyenne réelle par emploi;
- ✓ stabiliser le ratio emploi/population;
- ✓ accroître le taux d'entrepreneuriat;
- ✓ augmenter le niveau d'obtention d'un diplôme.

Localement, cette stratégie mettra l'accent sur l'accompagnement et la réalisation des grands projets suivants :

- ✓ transformation du 7400 Saint-Laurent;
- ✓ requalification de la Carrière Saint-Michel;
- ✓ développement du Complexe environnemental Saint-Michel;
- ✓ requalification de la Gare Outremont;
- ✓ mise en place du Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- ✓ prolongation de la ligne bleue du métro vers l'Est;
- ✓ implantation du train de l'Est et de la gare Saint-Michel/Montréal-Nord.

Par ailleurs, cette stratégie s'intéressera à la mise en valeur de certains espaces urbains, dont :

- ✓ la dynamisation des zones industrielles;
- ✓ la mise en valeur des artères commerciales;
- ✓ la transformation de certaines zones d'emploi en zones mixtes où l'emploi côtoiera la fonction résidentielle.

Dans son **Partenariat en économie sociale pour un développement durable**, la Ville de Montréal propose aux acteurs de l'économie sociale montréalaise de s'associer à elle dans un partenariat qui repose sur la reconnaissance de responsabilités partagées dans la mise en œuvre d'un plan d'action à long terme. Cette démarche a pour but :

- ✓ de reconnaître formellement la contribution de l'économie sociale au développement de Montréal;
- ✓ de soutenir l'économie sociale en s'appuyant sur les acquis passés, en renforçant les moyens existants et en adoptant de nouvelles façons de faire qui permettront son épanouissement;
- ✓ de consolider et d'accroître la contribution des acteurs de l'économie sociale au développement durable de la métropole du Québec par le biais de la création et du développement d'entreprises collectives répondant aux besoins de ses citoyens.

Qui plus est, dans son **Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle**, issu du *Rendez-vous – Montréal, métropole culturelle* tenu en novembre 2007, la Ville de Montréal entend accélérer le déploiement et la consolidation de la vision de Montréal comme une métropole culturelle du XXI^e siècle en misant prioritairement sur la créativité, l'originalité, l'accessibilité et la diversité. Ainsi, Montréal se projette comme une métropole culturelle d'envergure internationale s'appuyant sur les 3 grands axes suivants:

- ✓ améliorer l'accès à la culture ;
- ✓ investir dans les arts et la culture;
- ✓ enrichir la qualité culturelle du cadre de vie.

Le **Plan de transport Réinventer Montréal** propose les bases d'un grand projet visant à doter la région métropolitaine de Montréal d'infrastructures de transport ainsi que de pratiques en matière de transport résolument tournées vers l'avenir. Ce plan vise à munir Montréal d'une véritable vision de développement durable où les besoins des citoyens, de l'économie et les enjeux environnementaux sont pris en compte dans un plan intégré de gestion des transports. La Ville de Montréal veut encourager la population et les entreprises à revoir leurs façons d'utiliser et de percevoir le transport sur le territoire de la métropole. Ce plan de transport présente des interventions réparties en 21 chantiers. Les éléments touchant particulièrement l'arrondissement de Villeray -Saint-Michel-Parc-Extension de ce plan sont les suivants:

- ✓ amélioration des services;
- ✓ mobilisation autour des grands projets de transport collectif;
- ✓ vélo et marche;
- ✓ réseau routier;
- ✓ plan de transport collectif;
- ✓ gestion améliorée du réseau routier;
- ✓ déplacements à vocation économique et le transport des marchandises favorisées;
- ✓ quartiers agréables et sécuritaires.

Le **Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015** entend mobiliser la Ville de Montréal, les organismes partenaires et les administrations locales autour de cinq orientations ainsi que de neuf (9) objectifs et actions en découlant. Cinq (5) orientations sont dégagées, soit :

- ✓ améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- ✓ assurer la qualité de vie des milieux de vie résidentiels;
- ✓ pratiquer une gestion responsable des ressources;
- ✓ adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les commerces et les institutions;
- ✓ améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

Ce plan comporte aussi un volet social qui propose des actions en lien avec des valeurs de solidarité et d'équité ainsi que du défi de la relève.

Dans son **Plan de développement social**, la Ville de Montréal priorise entre autres les modes d'intervention suivants :

- ✓ La «*revitalisation urbaine intégrée (RUI)*», qui combine l'apport des citoyens, des représentants des secteurs privés et publics, des élus et des organismes communautaires qui, ensemble, travaillent à améliorer la qualité de vie de quartiers défavorisés et les conditions socioéconomiques de leurs résidents.
- ✓ L'«*Initiative montréalaise de soutien au développement social local*»³⁹, qui a pour but de soutenir le développement local en favorisant la concertation des acteurs. Son approche prend en compte l'ensemble des facteurs qui marquent la qualité et les conditions de vie : santé, aménagement urbain, environnement, éducation, économie, habitation, transport,

³⁹ Les partenaires de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local sont la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal, la Direction de la santé publique de Montréal ainsi que la Coalition montréalaise des tables de quartier.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

sécurité, emploi, sécurité alimentaire, culture, sport et loisirs. Ce programme repose d'abord et avant tout sur l'engagement des communautés locales. L'aide financière est accordée à un organisme à but non lucratif (OBNL) qui s'engage à animer un mécanisme de concertation permanent et structuré, appelé table locale de concertation. Celle-ci encourage les différents acteurs et les citoyens à se mobiliser et à participer de manière concertée à la réalisation de projets répondant aux enjeux locaux.

- ✓ *L'économie sociale*, pour laquelle la Ville de Montréal a développé un partenariat qui comprendra, entre autres choses, une politique d'approvisionnement, des partenariats novateurs et des budgets spécifiques.
- ✓ *Collectif quartier*, dont la mission est de soutenir les acteurs du développement local par la mise en place d'un carrefour d'animation et de diffusion mettant en valeur les expériences et les savoir-faire montréalais, de favoriser le développement d'une vision globale et partagée du développement local ainsi que d'appuyer la mise en œuvre d'une approche territoriale intégrée

Dans sa **Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels**, la Ville de Montréal souhaite donner naissance à une pratique d'inclusion et de mixité où les promoteurs privés et communautaires intègrent les objectifs d'abordabilité, d'inclusion et de mixité. Cette stratégie vise aussi à ce que ces objectifs prennent place aux côtés des considérations urbanistiques, patrimoniales et environnementales dès le début de la conception de leurs projets. Cette stratégie vise à :

- ✓ optimiser les programmes de subvention dans le but d'encourager la construction de logements abordables;
- ✓ mettre à contribution les terrains municipaux afin d'assurer la mixité de produits résidentiels;
- ✓ susciter l'adhésion des grands propriétaires fonciers publics à prévoir des objectifs de logements abordables, avant la mise en vente de leurs terrains excédentaires;
- ✓ exploiter le plein potentiel des outils de réglementation et de planification afin d'assurer une variété de logement dans les grands projets;
- ✓ adapter la prestation de service de la ville dans la poursuite des interventions de ses instances pour la réalisation de logements sociaux et abordables;
- ✓ poursuivre les activités de recherche, de développement et de communication en matière « d'abordabilité » des logements et d'inclusion;
- ✓ assurer le monitoring de la stratégie par le développement d'indicateur et la production de statistiques afin d'assurer un suivi de la stratégie d'inclusion.

PROJET ENTREPRENEURIAT MONTRÉAL⁴⁰

Dans la foulée de son rapport **Entreprendre à Montréal : l'urgence d'agir ensemble**, le Projet Entrepreneuriat Montréal (PEM) met de l'avant l'entrepreneuriat comme moyen d'amélioration de la compétitivité de Montréal. Pour le PEM, cette démarche à long terme appelle un changement culturel dans l'ensemble de la société. Les objectifs poursuivis sont de :

- ✓ accroître le bassin de personnes qui véhiculent des valeurs entrepreneuriales, qui sont motivées à entreprendre et qui décident de passer à l'action en créant leur propre entreprise;
- ✓ améliorer les probabilités de survie, de réussite et de développement des nouvelles entreprises.

Pour ce faire, le PEM propose une stratégie en neuf (9) axes, lesquels visent tant l'entrepreneuriat privé que social, soit :

- ✓ promouvoir et renforcer la culture entrepreneuriale;
- ✓ susciter et développer les pratiques d'essaimage;

⁴⁰ Depuis 2006, ce groupe de travail relevant de la Conférence régionale des élus de Montréal regroupe des représentants des CDÉC et des CLD de Montréal, de la Ville de Montréal, de la Conférence régionale des élus de Montréal, de la Fondation du maire de Montréal, du Ministère des Affaires municipales et des régions, de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A. Bombardier HEC Montréal, et d'Info-Entrepreneur.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ favoriser la création d'entreprises technologiques innovantes;
- ✓ développer et consolider les compétences entrepreneuriales;
- ✓ améliorer les pratiques d'accompagnement et l'accessibilité au financement;
- ✓ accroître et renforcer les réseaux d'affaires;
- ✓ promouvoir l'engagement du milieu d'affaires et développer le réseau de mentors;
- ✓ adapter les services à des besoins particuliers;
- ✓ renforcer le réseau de services de soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat.

6.3 CONTEXTE NATIONAL

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

Dans *l'Avantage québécois : stratégie gouvernementale de développement économique*, le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a mis de l'avant une série de mesures d'accompagnement et de soutien aux entreprises qui souhaitent renforcer leur compétitivité. Ces mesures sont offertes en collaboration avec les partenaires du milieu et visent :

- ✓ la gestion d'entreprises;
- ✓ la formation;
- ✓ le renforcement des secteurs industriels;
- ✓ le rehaussement des exportations et du développement de marchés;
- ✓ la recherche industrielle et la valorisation de la recherche.

Dans *Pour un secteur manufacturier gagnant : plan d'action en faveur du secteur manufacturier*, le MDEIE entend investir pour contrer les effets négatifs de la hausse du dollar, appuyer la relance de l'emploi et des exportations, investir pour que ce secteur puisse maîtriser son avenir. Pour ce faire, le ministère entend appuyer les actions que ce secteur posera dans les dimensions suivantes :

- ✓ investissements privés actuels et nouveaux;
- ✓ conquête de plus grandes parts de marché;
- ✓ recherche et innovation;
- ✓ commercialisation de produits novateurs;
- ✓ développement des compétences de la main-d'œuvre;
- ✓ virage du développement durable.

Par ailleurs, il est prévu que le MDEIE lance au printemps 2011 sa *Stratégie de l'entrepreneuriat*. Cette stratégie devrait brosser un portrait des réalisations antérieures et prévisibles du Québec en matière de démarrage et de reprise d'entreprises ainsi qu'identifier les objectifs et moyens que se donnera le gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS DU QUÉBEC

Responsable de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 : Un projet de société pour le Québec*, le ministère du Développement durable, environnement et Parcs du Québec définit le développement durable comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ». Cette définition se traduit dans la vision suivante du développement durable proposée par le gouvernement : « Une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d'excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale. Une société inspirée par un État dont le leadership d'animation et d'action la mobilise vers l'atteinte de cette vision. »

*Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011*

Cette stratégie vise à améliorer la qualité de vie des générations actuelles et futures. Elle repose sur trois enjeux fondamentaux (développer la connaissance, promouvoir l'action responsable, favoriser l'engagement) qui découlent de cette intention générale et abordent simultanément les trois dimensions indissociables de la qualité de vie : le milieu de vie (dimension environnementale), le mode de vie (dimension sociale) et le niveau de vie (dimension économique).

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Dans *Notre culture, au cœur du développement durable*, le Ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine avance que la culture est devenue un thème incontournable pour le développement. La culture occupe une position centrale dans les stratégies urbaines aussi bien en raison de sa vocation essentielle visant à promouvoir les droits de l'homme, à modeler la société de la connaissance et à améliorer la qualité de vie de tous, que de par sa contribution à la création d'emploi, à la régénération urbaine ou à l'inclusion sociale. La culture constitue également un des sujets majeurs de la mondialisation actuelle. Le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle font partie des principaux défis de l'humanité. Ainsi, les programmes de coopération internationale et de développement prêtent une attention croissante au patrimoine, aux arts et aux industries créatives.

Par ailleurs, ce plan considère aussi que le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

L'agence Développement économique Canada pour les régions du Québec vise l'atteinte de deux résultats stratégiques, soit la compétitivité des entreprises et la vitalité des collectivités. Pour ce faire, Développement économique Canada intervient, directement ou via des partenaires tels les CDÉC, auprès des PME, y compris celles d'économie sociale. Les résultats visés par cette agence sont entre autres de :

- ✓ accroître les ventes domestiques et à l'étranger des PME;
- ✓ accroître la position concurrentielle des PME;
- ✓ améliorer la capacité de prise en main du développement par le milieu;
- ✓ améliorer l'environnement économique ainsi que les infrastructures collectives.

7. ÉNONCÉ DE VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

7.1 ÉNONCÉ DE VISION

La CDÉC Centre-Nord considère que les résidents, les travailleurs et les acteurs socioéconomiques de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension construisent quotidiennement une **communauté dynamique** et porteuse d'un **avenir stimulant** au sein de la ville de Montréal. En effet, la communauté est le théâtre de plusieurs **projets d'envergure** qui redéfiniront l'environnement social, culturel, urbain et économique. Ces projets sont parfois locaux, parfois métropolitains puisqu'ils se développent dans les arrondissements limitrophes. Dans tous les cas, de **nouveaux leaderships** émergent au sein de la population et chez les dirigeants d'entreprises et d'organismes. De plus en plus d'entrepreneurs à but lucratif ou d'économie sociale choisissent de s'établir dans notre communauté pour y prospérer et créer de la richesse. Les **relations interculturelles**, plus que jamais, constituent une toile de fond à la fois colorée et dynamique. Bref, la communauté de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension affiche une **cohésion sociale** en pleine ascension et peut, dans un **esprit de solidarité économique et sociale**, laisser libre cours à ses **aspirations de prospérité et d'équité**.

C'est en ce sens que la CDÉC Centre-Nord entend appuyer les ambitions de la communauté et propose la **vision d'avenir** suivante :

« La CDÉC Centre-Nord, en tant que regroupement d'acteurs sociaux et économiques ainsi que de citoyens, entend contribuer au développement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et propose la vision d'avenir suivante :

- ✓ Une communauté apprenante qui s'engage dans le développement durable.
- ✓ Une communauté inclusive et ouverte, riche de sa diversité culturelle.
- ✓ Un lieu où il fait bon vivre, apprendre, entreprendre et travailler et se divertir.
- ✓ Une destination d'affaires, où investir et réussir est possible.
- ✓ Un milieu où l'activité culturelle est valorisée et ouverte sur le monde.
- ✓ Un arrondissement qui, fort de la dynamique de ses quartiers, fort de l'appartenance de ses résidents, contribue avec fierté à l'essor de Montréal.»

D'une part, cette vision accorde une grande place à la constitution d'une **communauté apprenante**, objectif implicite à la mission de la CDÉC Centre-Nord depuis 1989 et qui signifie entre autres de :

- ✓ Contribuer au développement des compétences des résidents et des travailleurs afin qu'ils puissent se joindre ou demeurer sur le marché de l'emploi.
- ✓ Valoriser la formation initiale des jeunes ainsi que la formation continue des adultes.
- ✓ Accompagner et former les promoteurs ainsi que les dirigeants d'entreprises et d'organismes dans leurs actions de démarrage, de consolidation et d'expansion.
- ✓ Soutenir la concertation des partenaires de tous horizons dans l'innovation économique et sociale.

D'autre part, cette vision place aussi le **développement durable** au cœur de l'action de la CDÉC Centre-Nord depuis 1993. Pour la CDÉC Centre-Nord, la promotion du développement durable doit s'intéresser à quatre (4) dimensions distinctes et inter-reliées : l'économique, le social, l'environnement et la culture.

- ✓ L'efficacité économique, afin de créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.
- ✓ L'amélioration continue de l'environnement urbain, afin d'assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et des écosystèmes qui entretiennent la vie.
- ✓ L'équité sociale, pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.

- ✓ La *culture*, qui offre une dimension éthique au développement humain, pour créer un monde riche et varié qui élargit les choix possibles.

7.2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ARRIMER LA MAIN-D'ŒUVRE EN EMPLOI ET SANS EMPLOI, LES EMPLOYEURS ET LES ACTEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La présence dans la communauté d'une main-d'œuvre diversifiée sur le plan ethnoculturel et scolarisée amène de nouveaux défis. Nombreux sont les travailleurs qui présentent des déficits face aux exigences du marché de l'emploi. Plusieurs travailleurs souhaitent améliorer leurs conditions de travail. Les employeurs éprouvent des difficultés à recruter et à maintenir en emploi des travailleurs ayant les compétences recherchées. Le marché du travail est en constant changement.

La CDÉC Centre-Nord entend repérer les nouvelles tendances du marché du travail afin de mieux cibler les projets de développement de la main-d'œuvre ainsi que favoriser un développement économique créateur d'emplois. Elle vise à arrimer la main-d'œuvre en emploi et sans emploi, les employeurs et les acteurs du marché du travail. Pour ce faire, elle met de l'avant les **stratégies** suivantes :

- ✓ Réaliser des projets d'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les entreprises.
- ✓ Soutenir l'intégration socioprofessionnelle des personnes éloignées du marché du travail.
- ✓ Offrir des services conseils aux organismes qui offrent ou développent des projets de développement de la main-d'œuvre, de formation et de d'intégration en emploi.
- ✓ Accompagner les employeurs du territoire ainsi que les promoteurs de projets dans la réalisation de projets d'embauche locale.
- ✓ Appuyer l'actualisation des compétences professionnelles chez les travailleurs en emploi et sans emploi ainsi que les pratiques de gestion des ressources humaines chez les dirigeants.
- ✓ Coordonner ou appuyer la concertation des acteurs socioéconomiques sur le plan de l'emploi et de l'économie.
- ✓ Faire connaître les bonnes pratiques locales en matière de développement, recrutement et de gestion des ressources humaines.

ACCOMPAGNER LES PROMOTEURS ET LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

L'économie montréalaise est de plus en plus transformée par l'arrivée d'entreprises de l'économie du savoir et d'entreprises engagées dans l'innovation. Localement, le secteur manufacturier, le secteur tertiaire moteur, les commerces, les organisations culturelles, les entreprises de technologies de l'information et des communications, les institutions publiques ainsi que les services de santé et sociaux contribuent à la diversité de l'économie du territoire. S'il est vrai que les entreprises à but lucratif et les institutions publiques occupent une place prépondérante dans l'économie locale, il est observable que celle-ci doit aujourd'hui une part importante de son dynamisme au nombre croissant d'entreprises d'économie sociale. Il appert aussi que certains secteurs sont en mutation et doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer la viabilité financière des entreprises en démarrage ou en expansion, maintenir les emplois et en créer d'autres. Par ailleurs, les entreprises qui démarrent ou qui œuvrent déjà dans les secteurs émergents, dont l'économie du savoir et l'innovation, doivent être appuyées de façon à ce qu'elles puissent exprimer leur plein potentiel et contribuer au développement de la communauté. Il est prévisible que plusieurs propriétaires d'entreprise souhaiteront au cours des prochaines années céder leur entreprise. Déjà présent chez plusieurs résidents et acteurs socioéconomiques, le goût d'entreprendre pourrait être davantage présent; il importe de promouvoir la culture entrepreneuriale comme moteur du développement personnel et du développement de la communauté.

La CDÉC Centre-Nord entend favoriser la diversification et le dynamisme de l'économie locale. Elle vise à accompagner les promoteurs et les dirigeants des entreprises à but lucratif et des entreprises à but non lucratif dans leurs projets de démarrage, de relèvement, d'expansion et de consolidation. Pour ce faire, elle met de l'avant les **stratégies** suivantes :

- ✓ Stimuler la culture entrepreneuriale, entre autres par l'organisation d'événements, de rencontres de sensibilisation ou encore d'ateliers d'information et d'échange.
- ✓ Favoriser la reconnaissance des entreprises socialement responsables ainsi que des entreprises d'économie sociale comme génératrices de développement et de cohésion sociale.
- ✓ Accompagner les promoteurs et les dirigeants par l'offre de services conseils, de référencement et de financement en regard du démarrage d'une nouvelle entreprise ainsi qu'en regard de la reprise, de l'expansion, de la consolidation d'une entreprise existante.
- ✓ Soutenir les entreprises dans le développement de marchés et dans la commercialisation de produits novateurs.
- ✓ Offrir des outils de financement complémentaires au financement institutionnel et favorisant le développement durable.
- ✓ Appuyer l'actualisation des compétences et des pratiques de gestion des opérations, de commercialisation et de communication chez les entrepreneurs et les dirigeants.
- ✓ Coordonner ou appuyer la concertation des acteurs socioéconomiques sur le plan de l'entrepreneuriat et de la diversification de l'économie.
- ✓ Faire connaître les meilleures pratiques locales en matière de démarrage ou de direction d'une entreprise.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DE TRAVAIL

La qualité du milieu de vie est une préoccupation croissante dans le territoire. Les acteurs socioéconomiques locaux sont mobilisés et font la promotion d'un aménagement du territoire intégré et ouvert sur la ville. Les enjeux sont identifiés de façon concertée en prenant compte des besoins et aspirations de la communauté, en accordant une prévalence au développement durable ainsi qu'à la création d'emplois pour la main-d'œuvre locale. Parmi les enjeux les plus criants : la réhabilitation de sites en friche, le besoin de requalification de certains édifices, l'amélioration de la desserte de plusieurs secteurs géographiques par le transport collectif et le transport actif, la diversification de l'habitation dans une perspective de mixité sociale, l'amélioration de l'offre commerciale de proximité, l'accès à des équipements de loisirs ainsi qu'à la pratique d'activités culturelles et la participation à des événements culturels, le rapprochement interculturel.

La CDÉC Centre-Nord entend favoriser les projets qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable et qui génèrent des retombées culturelles et sociales pour la communauté. Elle vise à contribuer à l'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail. Pour ce faire, elle met de l'avant les **stratégies** suivantes :

- ✓ Soutenir l'implantation de nouveaux équipements culturels et de loisirs ainsi que la valorisation des entreprises et des événements culturels.
- ✓ Accompagner les projets de réhabilitation de sites ou de requalification d'édifices à des fins d'amélioration du tissu urbain, de création d'emplois et d'offre d'ensembles résidentiels présentant une mixité sociale.
- ✓ Accompagner les regroupements d'entreprises, de commerçants, de dirigeants ou de travailleurs autonomes.
- ✓ Soutenir la mise en place d'espaces collectifs de production et de création dans tous les secteurs d'activité économique.
- ✓ Soutenir l'amélioration des déplacements des personnes par l'implantation de moyens de transport collectif et de transport actif locaux.
- ✓ Appuyer les efforts d'élimination des nuisances urbaines et de désenclavement de certains secteurs géographiques.
- ✓ Accompagner les initiatives favorisant l'achat local et la responsabilité sociale des organisations.

- ✓ Appuyer l'actualisation des connaissances de l'aménagement du territoire intégré chez les acteurs socioéconomiques afin de bonifier la conception des projets locaux.
- ✓ Coordonner ou appuyer la concertation des acteurs socioéconomiques sur les grands enjeux de développement local et d'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail.
- ✓ Faire connaître les meilleures pratiques locales en matière d'amélioration de la qualité du milieu de vie et de travail.

8. OUTILS DE FINANCEMENT⁴¹

8.1 PRINCIPES DIRECTEURS

Les outils de financement de la CDÉC Centre-Nord visent à favoriser le développement économique et social de l'arrondissement en soutenant le financement et la recherche de financement des entreprises à but lucratif, des travailleurs autonomes ainsi que des entreprises d'économie sociale et des coopératives, qu'elles soient en démarrage, en consolidation ou en expansion. La CDÉC Centre-Nord entend aussi appuyer la viabilité, la rentabilité économique et la rentabilité sociale de ces organisations en termes de création et de maintien d'emplois, de recrutement de la main-d'œuvre locale et d'effets structurants sur le territoire. Elle vise aussi à appuyer le virage vers le développement durable des entreprises et des organisations. Toute demande d'aide financière doit être soutenue par un plan d'affaires, de consolidation ou d'expansion démontrant une viabilité financière, des retombées locales, des perspectives d'avenir et un impact économique ou social significatif.

- ✓ **Les outils de financement de la CDÉC Centre-Nord ont pour priorités ce qui suit :**
 - Les organisations des secteurs d'activité économique suivants :
 - production manufacturière;
 - tertiaire moteur;
 - culture;
 - technologies de l'information et des communications;
 - développement durable ou la protection de l'environnement;
 - santé et services sociaux (organismes à but non lucratif seulement et ayant un partenariat formel avec les CSSS ou avec les réseaux locaux de certification).
 - L'achat d'une entreprise dans un contexte de relève entrepreneuriale.

- ✓ **Sont aussi admissibles les organisations qui se distinguent par rapport au marché ou qui ont un effet structurant sur le milieu de par leur activité dans les secteurs suivants :**
 - construction;
 - services professionnels;
 - restauration et alimentation;
 - commerces de détail;
 - récréotourisme;
 - organisation d'événements.

- ✓ **Les organisations suivantes sont exclues :**
 - organisations ayant des liens directs de dépendance avec un franchiseur, un employeur, des clients ou des fournisseurs;
 - organisations à caractère sexuel, religieux ou politique ou dont les activités portent à controverse : agences de rencontre, jeux de guerre, tarot, astrologie, cours de croissance personnelle, boutiques de prêts sur gages, etc.
 - Organisations dont les activités sont polluantes sauf si le projet porte sur l'implantation de technologies non-polluantes;
 - organisations de courtage ou de gestion immobilière;
 - professions libérales reconnues par un ordre professionnel;
 - projets de recherche et développement non-rendus à la phase de commercialisation;
 - services de santé et services sociaux privés ou sans partenariat formel avec les CSSS ou avec les réseaux locaux de certification;
 - entreprises d'importation.

⁴¹ Voir les politiques d'investissement de la CDÉC Centre-Nord au www.cdec-centrenord.org sous les onglets *Services aux entreprises* et *Économie sociale*

*Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011*

Les aides financières combinées provenant des gouvernements provincial et fédéral et de la CDÉC Centre-Nord ne pourront excéder 50 % des dépenses admissibles pour chacun des projets, à l'exception des projets d'entreprises d'économie sociale, pour lesquels le montant total du prêt accordé par le FLI pourra atteindre 80 %.

8.2 OUTILS DE FINANCEMENT

Fonds local d'investissement (FLI)⁴²

Clientèles cibles	Entreprises à but lucratif, travailleurs autonomes, coopératives, entreprises d'économie sociale et organismes communautaires établis dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prêts avec ou sans garantie, garantie de prêt, participation au capital actions jusqu'à 100 000 \$. Ce montant peut aller jusqu'à 150 000 \$ si l'aide financière est jumelée au Fonds local de solidarité Centre-Nord (FLS). ✓ Taux d'intérêt: taux préférentiel + une prime de risque ✓ Durée de l'aide financière : de 1 an à 7 ans

Fonds local de solidarité (FLS) Centre-Nord^{43 44}

Clientèles cibles	Entreprises à but lucratif, entreprise d'économie sociale et coopératives établies dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prêts avec ou sans garantie pour des montants variant de 5 000 à 100 000\$. ✓ Taux d'intérêt : taux préférentiel + prime de risque. ✓ Durée de l'aide financière : de 3 à 5 ans.

Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)⁴⁵

Clientèles cibles	Entreprises à but lucratif établies sur le territoire de la Ville de Montréal.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prêts simples ou participatifs, garanties de prêt, investissement en capital-actions de 50 000 \$ à 100 000 \$ (150 000 \$ pour les entreprises de plus de deux ans). ✓ Taux d'intérêt : tient compte du risque encouru. ✓ Durée de l'aide financière: de 3 à 5 ans.

⁴² La CDÉC Centre-Nord propose aux entreprises à but lucratif, aux entreprises d'économie sociale et aux coopératives une offre conjointe du FLI et du FLS pouvant à 250 000 \$.

⁴³ Voir note précédente.

⁴⁴ Les partenaires de ce fonds sont les Fonds locaux de solidarité FTQ, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et les Caisses populaires de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel - Parc-Extension.

⁴⁵ Les partenaires financiers de ce fonds sont la CDÉC Centre-Nord (pour son territoire), les CDÉC de Montréal, la Ville de Montréal, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, Investissement Québec et les gouvernements du Québec et du Canada. Le FDEM possède son propre conseil d'administration.

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

CRÉAVENIR⁴⁶

Clientèles cibles	Jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins ayant leur place d'affaires dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Combinaison d'un prêt sans garantie jusqu'à 7500 \$ et d'une subvention pouvant atteindre 2500 \$. ✓ Taux d'intérêt : 3 % ✓ Durée de l'aide financière de 1 à 3 ans.

Fonds d'économie sociale (FES)

Clientèles cibles	Entreprises d'économie sociale et coopératives établies et enracinées dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Subvention jusqu'à 40 000 \$ pour la première année du projet avec obligation d'obtenir un prêt au FLI. Le renouvellement est possible. ✓ Durée de l'aide : les subventions subséquentes à la première année ne dépassent pas 75 % du montant accordé l'année précédente. Le financement ne peut dépasser quatre (4) années.

Budget de réalisation d'initiatives communautaires (BRIC)⁴⁷

Clientèles cibles	<p>Organismes à but non lucratif, entreprises d'économie sociale et coopératives établies et enracinés dans l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, qui ne peuvent se qualifier au Fonds d'économie sociale et qui mènent l'une ou l'autre des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarche de pré-entrepreneuriat collectif. ✓ Développement de la vitalité associative (développement du membership, organisation de la permanence et des procédures de fonctionnement, amélioration de la vie démocratique). ✓ Réalisation d'un projet pilote visant le développement de nouvelles pratiques sociales et économiques. ✓ Réalisation d'une activité mobilisatrice à caractère ponctuel visant l'ancrage de l'organisme dans le milieu. ✓ Activité de développement de l'autonomie financière.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Subvention non-renouvelable jusqu'à 5 000 \$

⁴⁶ Ce fonds est financé par la Caisse Cité-du-Nord et la Caisse Papineau/Jean-Talon et est administré par la CDÉC Centre-Nord.

⁴⁷ Le Budget pour la réalisation d'initiatives communautaires (BRIC) est un volet du Fonds d'économie sociale (FÉS).

Programme Jeunes promoteurs⁴⁸

Clientèles cibles	Jeunes entrepreneurs âgés entre 18 et 35 ans n'ayant pas déjà possédé une entreprise et dont le projet génère la création d'au moins deux (2) emplois à temps plein, dont celui du promoteur.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet "<i>Concrétisation de projets d'entreprise</i>" : subvention jusqu'à 5 000 \$ pour la réalisation d'une étude de marché. ✓ Volet "<i>Création d'une première entreprise</i>" : subvention jusqu'à 6 000 \$ pour le démarrage d'une entreprise, appuyée par une contribution égale ou supérieure du promoteur. ✓ Volet "<i>Formation de l'entrepreneur</i>" : subvention pouvant atteindre 1 000 \$ pour une activité de formation.

Soutien au travail autonome (STA)⁴⁹

Clientèles cibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les prestataires de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours. ✓ Les personnes sans emploi et sans soutien public du revenu. ✓ Les travailleurs et travailleuses à statut précaire.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation à un programme de formation en entrepreneuriat. ✓ Supplément de prestation pour un maximum de 52 semaines.

Budget d'initiatives locales (BIL)⁵⁰

Clientèles cibles	Les organismes à but non lucratif (OBNL) établis et enracinés dans l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et desservant les résidents du Regroupement du Centre-Nord d'Emploi-Québec.
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jusqu'à 60 000 \$ pour un projet se déroulant sur une période n'excédant pas 12 mois (1 juillet au 30 juin). Possibilité de 2 renouvellements. ✓ Projets d'initiatives locales de développement de la main-d'œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ayant pour objectif d'offrir des services à une clientèle dont les besoins ne sont pas comblés par l'offre de services actuelle d'Emploi-Québec ou qui ne se présente pas dans les CLE pour de multiples raisons. ▪ Présentant un caractère novateur. ▪ Répondant aux besoins du développement de la main-d'œuvre identifiés comme prioritaires dans les plans d'action du CLE (PAL) et de la CDÉC Centre-Nord, mandataire CLD (PALÉE). ▪ Les activités se dérouleront de manière à favoriser l'utilisation du français comme langue d'insertion socioprofessionnelle.

⁴⁸ Dans l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le programme Jeunes promoteurs est géré en partenariat par la CDÉC Centre-Nord et le SAJE Montréal-Métro.

⁴⁹ Dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, la mesure Soutien au travail autonome (STA) est gérée par le Centre local d'emploi Saint-Michel et le SAJE Montréal-Métro.

⁵⁰ Dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le Budget d'initiatives locales (BIL) est géré par une table ad hoc mise sur pied par le Centre local d'emploi Saint-Michel et réunissant des acteurs du milieu. La CDÉC Centre-Nord agit en qualité de ressource-experte auprès de cette table en plus d'accompagner les organismes qui déposent des projets.

9. RECOMMANDATIONS AUX PARTENAIRES PUBLICS

Durant la période de réalisation du PALÉE 2011-2014, la CDÉC Centre-Nord mobilisera l'ensemble de ses ressources humaines et financières et entend soutenir ses partenaires afin de favoriser le développement dynamique de sa communauté. Cela dit, les partenaires publics doivent jouer un rôle de premier plan dans la mise sur pied de programmes soutenant le développement local et poser des gestes significatifs sur les plans économiques et sociaux. C'est dans un souci de favoriser la complémentarité et le partenariat que les recommandations suivantes sont émises, lesquelles sont tirées de mémoires déjà présentés par la CDÉC Centre-Nord ou d'autres acteurs du développement local.⁵¹ Ces recommandations constituent les attentes de la CDÉC Centre-Nord face aux partenaires publics pour les prochaines années.

9.1 VILLE DE MONTRÉAL

Secteur culturel :

- ✓ Inscrire l'édification de la métropole culturelle dans un plan d'urbanisme actualisé et doté des moyens et de l'expertise nécessaires à sa mise en œuvre.
- ✓ Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti sur tout le territoire, notamment en priorisant des fonctions sociales et culturelles lors des opérations de réhabilitation.
- ✓ Prévoir l'augmentation du budget de base du Conseil des arts de Montréal pour éviter le morcellement de sa mission et l'effritement de l'impact de ses subventions.
- ✓ Adopter une stratégie intégrée de développement des événements et festivals de toute nature de façon à optimiser l'excellence, la diversité et la complémentarité de l'offre.
- ✓ Assurer l'octroi et l'actualisation des crédits nécessaires à la mise en place et à l'animation du réseau Accès Culture, notamment en ce qui a trait à la médiation culturelle.
- ✓ Réaliser le projet d'implantation de la Maison de la Culture de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dans l'édifice Jean-Marie-Gauvreau et veiller à ce que la Société d'habitation de Montréal qui en est propriétaire assure la pérennité de la mission culturelle de cet édifice.
- ✓ Définir un programme d'accès à la propriété d'ateliers et de résidences d'artistes pour les regroupements d'organismes culturels.

⁵¹ CDÉC de Montréal, *Mémoire Ancrer l'entrepreneuriat au sein de nos communautés : Consultation sur la stratégie d'entrepreneuriat du Gouvernement du Québec*, janvier 2011.

CDEC de Montréal, *Mémoire relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : Rendez-vous de la solidarité*, novembre 2009

CDÉC Centre-Nord, *Les parcs industriels municipaux : Constats et pistes d'interventions, Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique de la Commission permanente du Conseil municipal sur le développement économique*, novembre 2010

CDÉC Centre-Nord, *Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture : Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique de la Commission permanente du Conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie*, mai 2010

CDÉC Centre-Nord, *Mémoire sur la revitalisation de la carrière Saint-Michel présenté à l'Office de consultation publique de Montréal*, juin 2008

CDÉC Centre-Nord, *Mémoire déposé à la Commission du Conseil Municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif*, août 2007

CDÉC Centre-Nord, *Mémoire sur la requalification de la gare d'Outremont présenté à l'Office de consultation publique de Montréal*, mars 2007

Chantier de l'économie sociale, *Avis sur le développement durable et dynamique des territoires présenté au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, Juin 2010.

Culture Montréal, *Rien n'est acquis : 10 résolutions pour faire progresser Montréal comme métropole culturelle en 2010*, janvier 2010.

Entrepreneuriat collectif :

- ✓ Augmenter la valeur des contrats d'approvisionnement avec les entreprises d'économie sociale.
- ✓ Réserver une portion significative des fonds de 175 M\$ accordés à Montréal par le Gouvernement du Québec à des projets d'économie sociale.

Parcs industriels et zones d'emploi :

- ✓ Inclure les zones industrielles de l'Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension dans la stratégie montréalaise de développement des parcs industriels.
- ✓ Prévoir un volet marketing à la stratégie de développement des parcs industriels de manière à promouvoir les forces de ces « nouveaux » espaces industriels suite aux améliorations qui seront apportées et ainsi faire face à la concurrence féroce des parcs industriels des municipalités de banlieue.
- ✓ Prolonger le programme PRAM@Industrie et étendre son application à la décontamination des terrains et à la réhabilitation de sites industriels nuisibles à l'environnement résidentiel ou commercial.
- ✓ Étendre la portée du fonds qui sera créé afin de permettre l'acquisition de terrains et de bâtiments à vocation industrielle dans le but de faciliter les projets de maintien ou de création d'emplois.
- ✓ Mettre en place des mesures visant à diminuer les nuisances liées à l'activité industrielle à proximité de zones résidentielles.

Grands projets :

- ✓ Campus de l'Université de Montréal sur l'ancienne Gare de triage d'Outremont : Mettre en place une démarche de planification concertée impliquant les autorités et les organismes de développement local des arrondissements voisins du projet. Modifier le plan de façon à permettre le désenclavement du quartier Parc-Extension et atténuer les nuisances ferroviaires. Prévoir des mécanismes pour freiner la spéculation sur les édifices résidentiels du quartier Parc-Extension, privilégier la rénovation des immeubles résidentiels ou leur transformation en habitations coopératives ou communautaires.
- ✓ Carrière Saint-Michel : Conclure la transaction avec le promoteur Smart Centres ou réaliser à brève échéance une planification particulière d'urbanisme (PPU) pour l'ensemble de ce site et de ses abords. Assurer la réalisation, voire la bonification, des éléments d'architecture verte au sein du projet élaboré par le promoteur.

Plan de transport :

- ✓ Assurer une meilleure liaison des secteurs Est et Ouest du quartier Saint-Michel par transport collectif.
- ✓ Créer un passage piétonnier depuis la station de métro Parc et la gare Jean-Talon vers le secteur de Castelnau.
- ✓ Créer un lien cyclable entre les trois (3) quartiers de l'arrondissement ainsi que vers les arrondissements limitrophes.
- ✓ Imposer des mesures d'apaisement de la circulation, particulièrement dans le quartier Parc-Extension.
- ✓ Réduire les nuisances urbaines associées à la présence de l'autoroute Métropolitaine.

9.2 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**Services aux entrepreneurs**

- ✓ Officialiser la tenue d'une semaine d'activités de sensibilisation et de promotion de la culture entrepreneuriale pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Confier la mesure de Soutien au travail autonome (STA) au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la gestion locale de cette mesure aux CLD et aux CDEC.

- ✓ Intégrer les services de soutien au démarrage et de suivi pour les jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins de l'Île de Montréal aux budgets des CDEC et des CLD, sans obligation contractuelle à l'égard d'un tiers.
- ✓ S'assurer que lors de l'analyse d'un dossier de prêt, les organismes spécialisés ou sectoriels qui disposent d'un fonds d'investissement s'assurent que l'entreprise est accompagnée par une CDÉC ou un CLD.
- ✓ Reporter de cinq (5) ans le début de la période de remboursement du Fonds local d'investissement (FLI) à 2016.
- ✓ Assurer une rapide et substantielle recapitalisation des Fonds locaux d'investissement (FLI).
- ✓ Participer à la recapitalisation du Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM).
- ✓ Mettre en place des mesures d'appui à la relève dans les PME, notamment des mesures fiscales pour inciter les propriétaires de PME à vendre à leurs travailleurs.

Développement de l'entrepreneuriat collectif :

- ✓ S'assurer que l'ensemble des programmes destinés à la PME soit également ouvert aux entreprises collectives en tenant compte de leur spécificité.
- ✓ Renforcer l'accès des entreprises collectives aux marchés publics et privés par des clauses sociales dans les marchés publics afin de favoriser l'achat local.
- ✓ Assurer l'accès à du capital patient pour les entreprises d'économie sociale pour qu'elles puissent contribuer pleinement à un développement dynamique et durable des territoires.
- ✓ Reconnaître le développement culturel comme axe fondamental d'une future politique de développement dynamique des territoires.
- ✓ Créer un fonds en capital patient et un fonds de démarrage destinés à l'acquisition de lieux collectifs de création, de production et de diffusion pour les artistes, créateurs et organismes culturels en collaboration avec le milieu culturel et les acteurs de l'économie sociale.
- ✓ Reconduire sur une période de 5 ans le programme AccèsLogis qui favorise la construction d'habitations communautaires.
- ✓ Prévoir des budgets pour le développement de nouveaux projets de résidences pour aînés ou clientèles ayant des besoins spéciaux par des coopératives et des organismes à but non lucratif.
- ✓ Annoncer la création de places supplémentaires en CPE et octroyer à ces organismes les budgets nécessaires à la création d'installations additionnelles.
- ✓ Soutenir le développement de nouveaux centres de ressources périnatales et la consolidation des centres existants afin de rendre disponibles ces services à un plus grand nombre de familles.
- ✓ Réviser de manière urgente le cadre de financement des entreprises d'économie sociale en aide domestique pour assurer leur survie et leur développement afin qu'elles puissent répondre à la demande croissante de personnes ayant besoin de soutien en termes de maintien à domicile.
- ✓ Soutenir les médias communautaires en respectant l'engagement de 4% de placement média du gouvernement du Québec dans les médias communautaires.

9.3 EMPLOI-QUÉBEC

Priorisation des personnes éloignées du marché du travail ainsi que des travailleurs occupant un emploi précaire :

- ✓ Augmenter l'accès à une démarche d'orientation professionnelle pour les adultes qui veulent cibler un choix professionnel ou faire une réorientation de carrière
- ✓ Développer des programmes de formation qualifiante et des projets visant le développement des compétences.
- ✓ Mener des actions particulières pour les groupes défavorisés en partenariat avec les organismes d'employabilité, les institutions de formation et les entreprises afin d'améliorer les niveaux d'alphabétisation, de francisation, de scolarité et de compétences professionnelles.
- ✓ Renforcer le suivi et l'accompagnement des personnes en processus d'intégration à l'emploi.
- ✓ Favoriser les projets qui visent à renforcer les liens entre les employeurs et les chercheurs d'emploi.

*Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension le 5 avril 2011*

- ✓ Soutenir l'expérimentation, l'innovation, le développement de nouvelles façons de faire, les nouvelles approches en vue d'offrir des services adaptés. Maintenir les initiatives qui connaissent des résultats positifs.
- ✓ Accroître l'accès aux subventions salariales et en faire la promotion auprès des individus et des entreprises.
- ✓ Appuyer l'intégration au travail des personnes immigrantes : développer des projets de formation d'appoint ou d'actualisation des compétences en vue notamment de favoriser l'accès aux métiers et professions réglementés , faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences, fournir des outils pour la recherche d'emploi dans la société d'accueil.
- ✓ Promouvoir les programmes d'accès à l'égalité.

Offre de services publics d'emploi :

- ✓ Consolider les ressources et services répondant aux besoins en employabilité afin de préserver les structures et les expertises ainsi que pour assurer la continuité des activités et des services offerts à la population.
- ✓ Mettre en valeur l'expertise des organismes œuvrant en employabilité auprès des clientèles défavorisées et marginalisées.
- ✓ Maintenir et augmenter le Budget d'initiatives locales (BIL).
- ✓ Recréer un fonds d'initiatives locales et d'innovation cogéré par les CDÉC et Emploi-Québec afin de développer des projets-pilotes novateurs pouvant mieux répondre aux besoins des personnes éloignées du marché du travail.
- ✓ Assurer une continuité des services pour la clientèle en employabilité des OBNL et poursuivre le soutien aux activités de formation des intervenants.
- ✓ Développer et financer davantage la formation qualifiante adaptée pour qu'elle réponde aux besoins des clients et des entreprises de l'arrondissement. (ex : formations prescrites par les organismes de réglementation).
- ✓ Soutenir des activités visant la collaboration des employeurs dans la formation et le recrutement de la main-d'œuvre locale.
- ✓ Soutenir financièrement les individus dans leurs démarches d'insertion à l'emploi.

ANNEXE A : HISTORIQUE

- ✓ **1988-1991** : Création du **Carrefour économique du Centre-Nord** par des organismes des quartiers Villeray, Parc-Extension et Petite-Patrie, suite à la tenue d'un forum sur les jeunes et l'emploi.
- ✓ **1991** : Modification du territoire qui inclura dorénavant Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension ainsi que du nom qui devient **Corporation de développement économique communautaire Centre-Nord**. La CDÉC Centre-Nord priorise alors l'amélioration de la qualité de vie par le biais de l'emploi via quatre (4) axes d'intervention : employabilité, aide aux entreprises, concertation et aménagement. Elle cible les jeunes, les communautés culturelles et les femmes chefs de famille monoparentale.
- ✓ **1992** : Développement de services en **employabilité** ainsi qu'en **entrepreneuriat individuel et collectif**. Mise sur pied de deux (2) comités consultatifs par le conseil d'administration: le comité d'orientation en employabilité et le comité de développement économique, lesquels regroupent des partenaires du milieu. Implication dans les tables de concertation des trois (3) quartiers de son territoire. Participation à la gestion du Fonds d'adaptation de la main-d'œuvre (FAMO) qui est remplacé, depuis 1999, par le Budget d'initiatives locales (BIL).
- ✓ **1993-1994** : Adoption d'un **plan d'action** reposant sur six (6) axes d'action : la concertation, le développement de l'employabilité, la promotion de la main-d'œuvre locale, le développement de l'entrepreneuriat, le soutien aux entreprises existantes et l'aménagement du territoire. Intégration de la notion de développement durable.
- ✓ **1995** : Coordination du **premier sommet socioéconomique** de l'arrondissement. Planification stratégique proposant une vision de développement conforme à sa mission.
- ✓ **1996** : Adoption d'un **plan de développement économique local** qui identifie la CDÉC Centre-Nord comme agent facilitateur pour le développement d'initiatives avec le milieu. Adoption d'un énoncé de politique sur la diversité culturelle, dont les objectifs sont l'implication et l'intégration des différentes communautés culturelles dans l'ensemble des orientations, politiques, structures et activités de la CDÉC ainsi que leur adéquation aux besoins spécifiques des communautés culturelles du territoire.
- ✓ **1997** : Mise sur pied de la **Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** dont la mission est d'aider financièrement les entreprises nouvelles et existantes afin de créer et maintenir des emplois sur le territoire de la CDÉC Centre-Nord. Création, en collaboration avec la CDÉC Rosemont – Petite-Patrie, d'Info-Opportunités, un service de veille des appels d'offres publics pour les PME.
- ✓ **1998** : Création des **centres locaux de développement (CLD)** selon les dispositions de la Politique de soutien au développement local et régional et de la Loi sur le ministère des Régions. Désignation de la CDÉC Centre-Nord comme **mandataire du CLD de Montréal** pour le territoire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Développement d'une offre de services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique et financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale. Offre de nouveaux outils de financement pour les entreprises: le Fonds local d'investissement, le Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et le Fonds Jeunes promoteurs.
- ✓ **1998-2002** : Supervision des mandats CLD par un **Comité des partenaires locaux**, composé des membres du conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord et des conseillers municipaux de l'arrondissement. Ratification des décisions de ce comité par le conseil d'administration du **CLD Montréal**.
- ✓ **1999** : Élaboration du premier Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (**PLACÉE) 1998-2003**, dont les orientations sont de :
 - développer, en concertation avec les différents acteurs de la région, une connaissance approfondie des forces en présence et une vision commune du développement de la région;
 - adapter l'ensemble des interventions aux spécificités et aux dynamiques des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension;
 - mobiliser, dans un effort collectif de développement de la région, les forces des communautés ethnoculturelles;

*Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011*

- développer des actions favorisant la création et la croissance des entreprises d'économie sociale et d'économie conventionnelle;
- développer des actions favorisant le développement de la main-d'œuvre, la création d'emploi et le maintien en emploi des personnes.
- ✓ **1999** : Création du Budget d'initiatives locales dont la CDÉC Centre-Nord assure la co-gestion avec le module Emploi-Québec du Centre local de Saint-Michel.
- ✓ **2002** : Désignation par le gouvernement du Québec, via une modification à la Loi sur le ministère des Régions, de la CDÉC Centre-Nord comme responsable des mandats CLD pour son territoire. **Autonomie de la CDÉC Centre-Nord** vis-à-vis des mandats CLD. Suppression du Comité des partenaires locaux et révision de la composition du conseil d'administration afin d'y inclure des élus municipaux.
- ✓ **2003** : Cessation des activités du CLD Montréal. Abrogation par le gouvernement du Québec de la Loi sur le ministère des Régions et adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Reconnaissance de la CDÉC Centre-Nord comme organisme **responsable du mandat CLD** pour son territoire. Délégation de la responsabilité politique des mandats CLD à la Ville de Montréal.
- ✓ **2005** : Adoption du **PALÉE 2005-2008**, lequel identifie les enjeux suivants :
 - la concertation entre les différents acteurs du développement économique de l'arrondissement;
 - la communication avec les acteurs du milieu et la population;
 - l'intégration des communautés culturelles à la vie socioéconomique de l'arrondissement.
 - l'insertion socioprofessionnelle des résidents;
 - le développement de l'entrepreneuriat privé et collectif;
 - la productivité et la compétitivité des entreprises;
 - la diversification des secteurs d'activité économique.
- ✓ **2005** : Réorientation du **Budget d'initiatives locales** avec Emploi-Québec. Dorénavant, la CDÉC Centre-Nord agira en qualité de ressources expertes auprès d'une table ad hoc responsable de la gestion de ce budget. Le financement de la coordination de la Table de concertation et d'action en employabilité Centre-Nord est inclus dans cette entente.
- ✓ **2006** : Redéfinition des mandats confiés par **Développement économique Canada** qui porteront dorénavant davantage sur la concertation et la mobilisation que sur le service aux entreprises et aux organismes.
- ✓ **2008** : Adoption du **PALÉE 2008-2011**, qui identifie les enjeux suivants :
 - la valorisation de la main-d'œuvre en emploi et sans emploi;
 - la consolidation et la diversification de l'activité économique;
 - la reconnaissance de l'entrepreneuriat collectif comme producteur de richesses et de cohésion sociale
 - l'affirmation de la culture comme générateur de développement économique et de cohésion sociale;
 - l'amélioration de la qualité du milieu de vie;
 - le rehaussement de l'image et la promotion de l'arrondissement.
- ✓ **2009** : Mise sur pied de **CRÉAVENIR** avec la Caisse Cité-du-Nord et la Caisse Papineau/Jean-Talon.
- ✓ **2011** : Transformation de la SOLIDE Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, corporation apparentée à la CDÉC Centre-Nord, en **Fonds local de solidarité** sous la gouvernance du Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord. Renforcement du partenariat financier avec les Fonds locaux de solidarité FTQ.

ANNEXE B : CARTE SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS – 2004 ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION



Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011
Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

ANNEXE C : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1 AVRIL 2011

Collège affaires et institutions financières

- ✓ Claude Bricault, éditeur, Journal de Saint-Michel
- ✓ Cadleen Désir, présidente, Déclac
- ✓ Martine Paulet, présidente, VIA Gestion (vice-présidente)

Collège communautaire et économie sociale

- ✓ Marcelle Bastien, directrice générale, Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
- ✓ Pierre Brassard, directeur, journal communautaire Le monde
- ✓ Perry Calce, président, PEYO
- ✓ Andrés Fontecilla, coordonnateur, Conseil communautaire Solidarités Villeray
- ✓ Josée Kenny, directrice générale, Carrefour populaire Saint-Michel
- ✓ Nelson Ossé, directeur général, Corporation de gestion des loisirs du Parc (secrétaire)

Collège organismes culturels professionnels

- ✓ Robert Dion, artiste résident, Dynamo Théâtre

Collège éducation

- ✓ Andrée Dubé, directrice générale, Centre Gabrielle-Roy

Collège organismes ethnoculturels

- ✓ Elisabeth Dembil, directrice générale, Carrefour de liaison et d'aide multiethnique

Collège des résidents

- ✓ Mario Lapointe, résident, Villeray (trésorier)
- ✓ Serge Laverdière, résident, Saint-Michel
- ✓ Nizam Uddin, résident, Parc-Extension

Collège institutions de santé

- ✓ Nicole Clouâtre, directrice générale adjointe, Centre de santé et de services sociaux Cœur-de-l'Île

Collège syndical

- ✓ Priscilla Bittar, conseillère, Conseil central de Montréal CSN
- ✓ Christian Houle, délégué, Conseil régional de Montréal FTQ (président)

Représentant des employés non-cadre

- ✓ Charles Morisset, agent de développement économique, CDÉC Centre-Nord

Représentants du milieu municipal

- ✓ Louis Bénard, commissaire au développement économique, Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- ✓ Frantz Benjamin, conseiller municipal, district Saint-Michel

Membres non-votants

- ✓ Emmanuel Dubourg, député, Assemblée nationale du Québec
- ✓ Odette Gendron, directrice, Centre local d'emploi Parc-Extension
- ✓ Élise Martel, directrice, Centre local d'emploi Saint-Michel
- ✓ Gerry Sklavounos, député, Assemblée nationale du Québec
- ✓ Denis Sirois, directeur général, CDÉC Centre-Nord

ANNEXE D : ÉQUIPE DE LA CDÉC CENTRE-NORD AU 1 AVRIL 2011

- ✓ Sonia Arseneault, agente de développement de la main-d'œuvre
- ✓ Lyne Beauvilliers, agente de développement de l'entrepreneuriat collectif
- ✓ Myriam Dery, agente de développement de l'entrepreneuriat collectif
- ✓ Daniel Desnoyers, conseiller en emploi auprès des individus
- ✓ Fanny Diasso, conseillère en emploi auprès des entreprises
- ✓ Christine Gilbert, agente de développement de la main-d'œuvre
- ✓ Madeleine Houle, agente de développement de la main-d'œuvre
- ✓ Jean-François Jetté, conseiller en gestion
- ✓ Charles Morisset, agent de développement économique
- ✓ Jonathan Palardy, agent de développement économique
- ✓ Denyse Piché, adjointe administrative
- ✓ Stéphanie Ramdé, agente de développement de l'entrepreneuriat collectif
- ✓ Estelle Robitaille, conseillère en gestion
- ✓ Marie-Claude Simard, conseillère en gestion
- ✓ Denis Sirois, directeur général
- ✓ Katya Vanbeselaere, agente de liaison

ANNEXE E : ATTENTES SIGNIFIÉES 2011-2014 PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION À LA CDÉC CENTRE-NORD, MANDATAIRE CLD⁵²

Dans le contexte où l'arrondissement est responsable et imputable en matière de développement économique local et qu'il continuera à investir des sommes et du personnel pour assumer son développement économique, il est convenu entre les parties que les attentes de l'arrondissement vis-à-vis de la CDÉC Centre-Nord, mandataire CLD, viseront des objectifs et des actions de complémentarité avec les services déjà offerts par l'arrondissement. Les attentes signifiées par le Conseil d'arrondissement couvrent la période du PALÉE 2011-2014 et établissent une cible annuelle pour chacune des années de cette période.

1. Accueil et information : attente annuelle

- ✓ Répondre à 650 demandes d'information et de prestation de service d'entrepreneurs privés ou sociaux, nouveaux ou existants.
- ✓ Référer 230 entrepreneurs privés ou sociaux, nouveaux ou existants, vers les ressources internes ou externes.

2. Entreprises à but lucratif : attente annuelle

- ✓ La CDÉC oriente prioritairement ses actions vers les entreprises du secteur manufacturier et tertiaire moteur de 25 employés et moins.
- ✓ Élaborer et réaliser un programme de communication ciblé et personnalisé visant à intensifier l'action de la CDÉC auprès de ces entreprises, dans une perspective d'accroissement de leur productivité et leur compétitivité.
- ✓ Transmettre à l'arrondissement une fiche synthèse présentant sur une page les composantes de ce programme avant le 15 septembre de chaque année.
- ✓ Communiquer avec 240 entreprises manufacturières ou tertiaire moteur existantes afin de :
 - rencontrer un minimum de 80 entreprises comptant 25 employés et moins;
 - établir un contact avec l'entreprise;
 - présenter l'offre de services de la CDÉC;
 - présenter les fonds disponibles gérés par la CDÉC;
 - cerner les besoins;
 - identifier les pistes d'action en vue de satisfaire les besoins;
 - fournir une liste des entreprises rencontrées dans le cadre de cette stratégie avant le 15 novembre de chaque année.
- ✓ Poursuivre la communication avec les entreprises manufacturières ou du secteur tertiaire moteur existantes déjà contactées. Dans le cadre de cet exercice :
 - porter une attention particulière aux entreprises de ces créneaux situées en périphérie du secteur Beaumont / du Parc. Les rues visées sont :
 - la rue Beaumont de Jeanne-Mance à Hutchison;
 - la rue Jeanne-Mance;
 - L'avenue du Parc de Beaumont à Jean-Talon.
- ✓ Dans le cadre des études menées pour une intégration pan-montréalaise du projet de nouveau campus universitaire de l'Université de Montréal sur la gare de triage Outremont : élaborer et proposer une stratégie pour faciliter l'embauche locale pour les nouvelles entreprises anticipées par l'implantation du Campus.

3. Démarrage d'entreprises et programme jeunes promoteurs : attente annuelle

- ✓ Appuyer le démarrage de 50 entreprises.
- ✓ Soutenir financièrement 12 jeunes via le programme Jeunes promoteurs.

⁵² Attentes signifiées par le Conseil d'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

4. Autres attentes annuelles

- ✓ Fournir un bilan deux fois par année, soit avant le 31 mai et le 15 novembre, démontrant l'ensemble des actions et des impacts en termes d'investissement, de création d'emplois ainsi que le nombre d'entreprises qui auront été contactées et visitées durant la période.
- ✓ Collaborer avec l'arrondissement en vue de la promotion du territoire comme lieu d'implantation d'entreprises.
- ✓ Poursuivre le programme de soutien et d'intervention auprès des entreprises d'économie sociale.
- ✓ Participer à des rencontres de suivi concernant les attentes signifiées avec les représentants de l'arrondissement.
- ✓ Dans le cadre du développement commercial de l'ancienne carrière Saint-Michel :
 - coordonner les actions des intervenants travaillant en employabilité pour maximiser les retombées en ce qui a trait à l'embauche de résidents de notre arrondissement;
 - fournir à la direction de l'arrondissement une liste détaillée des actions qui auront été faites au cours de l'année pour maximiser l'embauche locale.

ANNEXE F : PARTENAIRES DE LA CDÉC CENTRE-NORD

PARTENAIRES FINANCIERS

- ✓ Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
- ✓ Ville de Montréal
- ✓ Emploi-Québec
- ✓ Développement économique Canada
- ✓ Fonds locaux de solidarité FTQ
- ✓ Caisse Desjardins Cité-du-Nord
- ✓ Caisse Desjardins Papineau/Jean-Talon
- ✓ Caisse Desjardins de Villeray

PARTENAIRES DANS L'ACTION⁵³

- ✓ Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal
- ✓ Association des commerçants et des travailleurs autonomes de Villeray (ACTAV)*
- ✓ Association des aides familiales du Québec (AAFQ)
- ✓ Banque de développement du Canada (BDC)
- ✓ Caisse d'économie solidaire
- ✓ CAMO – personnes handicapées
- ✓ Carrefour Canadien International
- ✓ Carrefour jeunesse emploi (CJE) Centre-Nord*
- ✓ Centre de formation Gabrielle-Roy
- ✓ Centre de formation Sainte-Croix***
- ✓ Centre de formation William-Hingston
- ✓ Centre de formation Yves-Thériault
- ✓ Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)
- ✓ Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cœur-de-l'île
- ✓ Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne***
- ✓ Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Saint-Léonard – Saint-Michel
- ✓ Centre financier aux entreprises Desjardins
- ✓ Centres locaux d'emploi Saint-Michel et Parc-Extension
- ✓ Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM)*
- ✓ Chantier de l'économie sociale*
- ✓ Commission scolaire de Montréal
- ✓ Comité organisateur des fêtes du 100^e anniversaire de Parc-Extension*
- ✓ Concertation régionale pour l'accès à l'emploi des personnes sourdes
- ✓ Conférence régionale des élus de Montréal**
- ✓ Conseil de développement culturel de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (CDCVSP)*
- ✓ Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSÎM)*
- ✓ Convercité
- ✓ Coopérative de santé Villeray***
- ✓ Coopérative de solidarité Jarry***
- ✓ Coopérative de solidarité Jarry/2^e***
- ✓ Coopérative de solidarité Novaide***
- ✓ Coopérative de développement régional (CDR) Montréal – Laval
- ✓ Corporation des fêtes du 100^e anniversaire de Saint-Michel***
- ✓ Culture Montréal*
- ✓ École des métiers des Faubourgs

⁵³ * = Membre

** = Membre de comité

*** = Membre du Conseil d'administration

Adopté par le Conseil d'administration de la CDÉC Centre-Nord le 16 mars 2011

Entériné par le Conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension le 5 avril 2011

- ✓ Fiducie du Chantier de l'économie sociale
- ✓ Filaction
- ✓ Fondation du maire
- ✓ Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)***
- ✓ Mutuelle Forma'PME*
- ✓ Groupe d'action en santé mentale de Villeray*
- ✓ Institut du Nouveau Monde (INM)**
- ✓ Investissement Québec
- ✓ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- ✓ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)
- ✓ Ministère du Développement économique, de l'Industrie et de l'Exportation (MDEIE)**
- ✓ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)**
- ✓ Montréal International
- ✓ OSER Jarry***
- ✓ Parc-Extension – relance de la concertation de quartier*
- ✓ Petit Maghreb**
- ✓ Projet Cible
- ✓ Projet entrepreneuriat Montréal (PEM)**
- ✓ Rapprochement interculturel de Villeray*
- ✓ Regroupement des CDÉC du Québec*
- ✓ Regroupement pour le développement de Villeray (RDV)*
- ✓ Réseau canadien de technologie (RCT)*
- ✓ Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)
- ✓ Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- ✓ Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) Montréal-Métro
- ✓ Service Canada
- ✓ Table de concertation et d'action en employabilité de Centre-Nord*
- ✓ Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)***